



Rentrée triomphale de M. WAZZANI à Casablanca

VOIR EN PAGES 6-7
LES EXTRAITS DU DISCOURS
DE M. M. HASSAN WAZZANI

Démocratie

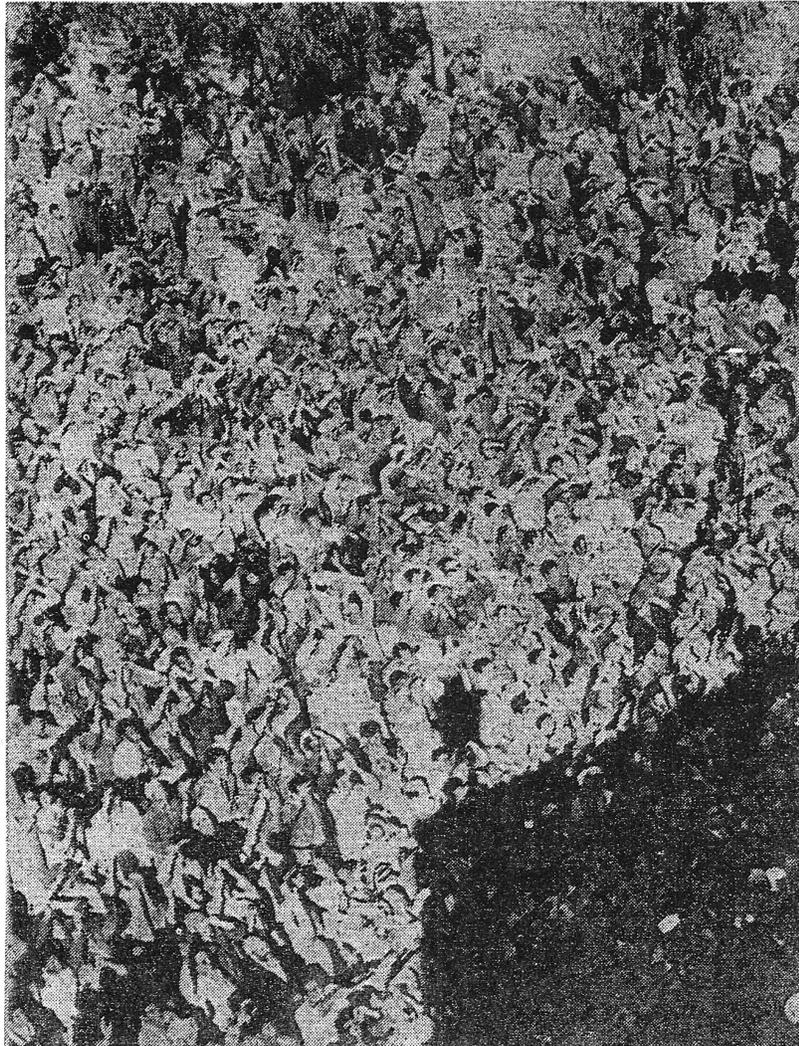
HEBDOMADAIRE

Prix : 30 fr.

Première Année N° 2
Lundi 14 Janvier 1957

Directeur :
Mohammed CHERKAoui

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 55, Bd Desher, Casablanca



Des milliers de bras se lèvent pour saluer le Secrétaire Général du P.D.I. au stade Ben M'Sick.

LIBERTÉ TARIFAIRE

Condition
de l'indépendance
du Maroc

EN PAGE 2

ALGERIE : SUR LA VOIE DE LA LIBERATION

EN PAGE 11

En Tribune Libre

AMERIQUE D'ABORD ?

M. SKALLI REpond A M. SBIHI

EN PAGE 11

La prostitution est-elle un mal guérissable ?

EN PAGE 4

De la Démocratie

EN PAGE 5

Mañana par Zadig

EN PAGE 8

Dris Chraïbi, assassin de l'espérance

EN PAGE 10

LES EVENEMENTS ET LES HOMMES — LA PAGE DE LA FEMME — LA PAGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Les événements... et les hommes

On ne sort pas du Maroc sans visa

DE QUEL MINISTÈRE RELEVE LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ?

Le Directeur de la Sécurité Nationale vient de prendre, dans le cadre de ses compétences, un arrêté d'une extrême gravité sur le plan du droit et aussi sur le plan politique. Mais, au fait, de quel ministère relève cette direction qui prend des décisions d'une telle importance ?

En effet, à partir du 20 janvier 1957, les nationaux marocains qui seront appelés à quitter le Maroc doivent avoir sur leur passeport une mention émanant des services de sécurité leur permettant la sortie hors du territoire marocain. Pourquoi ne pas appeler les choses par leur nom et parler de visa de sortie qui rappelle, comme chacun le sait, les temps du Protectorat ?

Ainsi, on porte à la liberté de déplacement, droit fondamental du citoyen, un coup mortel. Tous les Marocains sont inquiets.

Veut-on faire du Maroc une prison d'où l'on ne peut sortir qu'avec l'autorisation du géolier ?

Il est préférable que le Maroc reste un pays ouvert et hospitalier où l'on peut entrer et sortir sans trop de formalités. Nous nous élevons contre cette mesure qui sent déjà le totalitarisme.

Les événements d'Algérie vus par la Presse Française

LA DESIGNATION DU GÉNÉRAL MASSU

« A Alger :

Pour les interlocuteurs volables...
...des arguments Massu ».

(« Le Canard Enchaîné », 9-1-57)

LES REVELATIONS DE « L'ACTION »

« A partir d'aujourd'hui, le jeu de la chauve-souris de La Fontaine : « Je suis avec la droite, voyez mes bombardements, je suis avec la gauche, voyez mes pourparlers », est devenu impossible. M. Mollet va devoir assumer la responsabilité de ses actes. Il ne suffit pas qu'une source tunisienne ait révélé la date et le lieu des entretiens et le nom des interlocuteurs. L'opinion française a le droit de savoir exactement ce qui s'y est dit ».

(Claude BOURDET

« France-Observateur » 3-1-57)

L'ATTITUDE AMERICAINE

« Les premiers renseignements parvenus ici sur les projets français ne sont pas considérés par les Américains comme très encourageants. On attend bien entendu la « déclaration d'intentions » de M. Guy Mollet avant de se prononcer, mais l'impression générale, telle qu'elle se dégage au cours de conversations privées, est que de nouveau, comme pour l'Indochine, la France fait « trop peu et trop tard ».

(Henri PIERRE, correspondant du « Monde » à N.-Y., 9-1-57)

LE COMLOT D'ALGER

« Ah ! s'il s'agissait d'universitaires favorables à la négociation en Algérie, ou de travailleurs ayant manifesté pour le cessez-le-feu et la paix, ils auraient été jetés en prison comme le professeur Mandouze ou comme Alexandre Kaddi qui fut incarcéré pendant sept mois au fort du Hâ et qui comparait aujourd'hui devant le tribunal militaire de Bordeaux ».

« Mais les trois généraux n'ont fait que tremper plus ou moins dans une tentative de substituer, en Algérie, un pouvoir militaire à la légalité républicaine. Pêche véniel n'appétant que sanctions dérisoires ! »

(Yves MOREAU
« L'Humanité », 8-1-57)

N.D.L.R. — « Il suit que le général Faure a été mis aux arrêts pour trente jours et que les deux autres généraux ont reçu des observations ».

« Complot imaginaire ».

(titre de « L'Aurore », 8-1-57)

« Elucubrations farfelues de certains excités... »

(« Le Populaire », 8-1-57)

« On n'inflige pas trente jours d'arrêts de forteresse à un général pour une peccadille... »

(L.G. Robinet, « Le Figaro », 9-1-57)

« (...) si les agissements du ou des militaires compromis dans l'affaire actuelle sont condamnables, les buts qu'ils se proposaient n'ont en eux-mêmes rien de répréhensible. Ils voulaient défendre les droits et les intérêts des Français d'Algérie, notamment de ces Français d'Alger qui, lors du départ de M. Soustelle, se sont livrés à la manifestation impressionnante dont le résultat a été précisément l'arrivée de M. Lacoste ».

« Mais il existe d'autres conspirateurs, d'autres fauteurs de troubles, d'autres illegalistes qui, eux, travaillent à l'élimination des Français d'Algérie et, à cet effet, se comportent en complices des fellaga. Contre ceux-là, que fait-on ? Quelles sanctions prend-on ? Quelles condamnations prononce-t-on ?

« Vraiment, dans notre pays, les défaitistes, les « anticoloniaux » de vocation ou d'allégeance, les illuminés et les sophistes qui se parent du nom d'intellectuels, les ennemis jurés de la plus grande France bénéficient d'un peu trop d'indulgences plénières. D'une large liberté d'action. N'ont-ils pas licence, ou presque, de faire ouvertement l'apologie des rebelles d'Algérie, voire des Français qui ont pris les armes dans les rangs de la rébellion ? »

(« L'Information », 9-1-57)

LES TITRES QUI ACCUSENT

« ALGER (quartier arabe). — 10.000 soldats ont fouillé la Casbah sous la direction du général Massu (à qui M. Lacoste a confié tous les pouvoirs civils et militaires dans la ville).

« 5 tueurs arrêtés - Plusieurs centaines de suspects interrogés - Des armes récupérées ».

(Titres de la 1re de « France-Soir » 9-1-57)

LISEZ

« ER RAI AL AMM »

le quotidien de langue arabe le mieux informé

Le discours Mollet : du vent

Au peuple algérien qui réclame la fin du régime colonial, l'indépendance nationale et la formation d'un gouvernement provisoire, M. Guy Mollet répond, une fois de plus, par une fin de non recevoir.

Le chef du gouvernement à direction socialiste ignore, dans sa déclaration solennelle du 9 janvier, l'existence du fait national algérien, ne souffle mot de l'arrestation des chefs du F.L.N., s'abstient de nous expliquer la fondamentale contradiction qui existe entre les négociations secrètes avec les patriotes algériens et la poursuite de la politique de « l'Algérie française ».

Son nouvel appel au « cessez-le-feu » ne sera donc pris au sérieux ni par l'Armée de Libération Nationale, ni par l'ensemble des populations algériennes qui savent, maintenant plus que jamais, à quoi s'en tenir quant aux « intentions » du gouvernement français.

Guy Mollet s'est fixé trois objectifs en Algérie :

- Egalité des droits de tous les habitants (?) ;
- Arbitrage français entre les deux communautés ;
- Décentralisation administrative.

C'est cela, à son avis, l'indépendance réelle « celle qui découle de la participation volontaire à une communauté qui soit à la dimension du monde ». C'est une pensée peut-être profonde, mais qui ne parvient guère à masquer le désarroi de son auteur en face d'un problème qu'il s'avoue, ainsi, incapable de résoudre.

Ne nous lamentons plus sur le fait que Guy Mollet soit socialiste. Cela n'a plus aucune importance. Il a cessé de l'être.

Nous savons ce qu'il est advenu des « réformes » de Gabriel Puaux, au « plan » de Guillaume au Maroc, des « promesses » de Hauteclouque ou Périllier en Tunisie. C'était du vent. Les réformes, les promesses et le plan de Mollet sont du vent.

Cette guerre est une honte pour la France. Et aucun discours n'empêchera l'O.N.U. de la dénoncer.

Guy Mollet proclame l'incompétence de l'O.N.U., oubliant que l'action des Nations Unies, conjuguée avec d'une part la vigilance du peuple égyptien et d'autre part le soutien des peuples, a abouti d'abord à un total fiasco pour les agresseurs, ensuite, et cela est tout récent, à la démission d'Anthony Eden.

Le peuple algérien refuse les prétendues solutions de Mollet. Il poursuivra donc sa lutte, parce qu'il n'a aucune confiance dans les « élections ». Confrontés dans la noblesse de leurs objectifs, les patriotes algériens répondront à Mollet par leur union, leur force et leur inébranlable volonté de triompher.

La mauvaise cause que défend Guy Mollet est, d'avance, perdue. A l'O.N.U. aussi bien qu'en Algérie.

L'O.N.U. ne soutiendra pas la France.

Et l'Algérie ne sera pas vaincue.

La chute de Sir Anthony

Cette fois, c'est fini. Sir Anthony Eden a démissionné. L'homme qui voulait la tête de Nasser se voit contraint d'abandonner la sienne. Méprisé par ses adversaires, délaissé par ses amis, Eden consomme les truits de sa folie aventurière.

Le repos de la Jamaïque n'était donc qu'une fuite devant la juste fureur des *labour* à laquelle plus d'un conservateur n'a répondu que timidement.

A. Eden porte avec G. Mollet, devant les peuples et plus particulièrement les peuples britannique et français, la lourde responsabilité des désastreuses conséquences économiques de l'agression — ratée — contre l'Egypte.

Mais Anthony Eden aura administré la preuve de la faiblesse des impérialistes. Leur agression s'est — d'une manière éclatante et rapidement — retournée contre eux.

Aujourd'hui, les impérialistes britanniques s'attaquent au peuple yéménite. C'était la « dernière volonté » de M. Eden, d'un Eden vaincu en Egypte, harcelé en Irlande, exténué à Chypre, confus à l'O.N.U., d'un M. Eden qui s'en s'en va, l'oreille basse et que personne ne regrettera.

L'ex-second de Churchill aura été un bien petit premier ministre du gouvernement de Sa Majesté britannique.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE MOULAY IDRISSE DE FES

Il est porté à la connaissance des anciens élèves du Collège Moulay Idriss que leur association culturelle a repris son activité.

Qu'en vue de la réunion d'une assemblée générale pour l'élection du bureau de l'association pour l'année 1957, ils sont invités à faire leur demande d'adhésion ou de la renouveler avant le 20 janvier 1957.

Les demandes doivent être adressées à Si Ahmed ben Driss ben Bouchta (Tribunal Régional à Fès).

D'autre part, l'attention de MM. les anciens élèves est attirée sur le fait que ne peuvent participer à l'élection du bureau de l'association que ceux dont les demandes ont été reçues dans les délais précités.

« Démocratie »

Organe Hebdomadaire du Parti Démocrate de l'Indépendance
Directeur : Mohammed CHERKAoui
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537-85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 fr.
6 mois 750 fr.
3 mois 490 fr.

C.C.F. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton
S.A. au capital de 50.000.000 frs.

LIBERTÉ TARIFAIRE

Condition de l'indépendance du Maroc

EDITORIAL

SOYEZ CLAIRS

LE Maroc, au lendemain de la déclaration du 2 mars 1956, allait se trouver devant un dilemme. Il s'agissait pour lui de définir une politique économique.

Selon quels principes ?
Selon quelles méthodes ?

Ou bien une conception dirigiste et une méthode autoritaire ou bien une méthode libérale tempérée par un plan orientant les grandes activités du pays ?
Le premier gouvernement Bekkaï avait opté pour la deuxième thèse.

M^r Abdelkader Benjelloun, alors ministre des Finances déchargé par la Présidence du Conseil du Plan, appliquait clairement cette politique en encourageant les investissements privés et publics. Voyageur infatigable, il cherchait à intéresser les Etats et les capitaux privés aux possibilités minières, industrielles et agricoles du Maroc. Conséquent dans son action, il maintenait une fiscalité légère et mettait tout en œuvre pour créer un climat de confiance favorable au Maroc.

Cette politique fut l'objet de critiques d'un certain parti.

Une campagne de propagande intéressée fut organisée contre M^r Abdelkader Benjelloun. On répétait qu'il avait chassé les bottes du protectorat, qu'il avait choisi une politique de facilité et de fausse prospérité. Et les critiques préchaient avec un ardeur débordante une politique d'austérité rejetant tout emprunt étranger, ils préchaient aussi un dirigisme autoritaire, une planification rigoureuse, des nationalisations de certains secteurs de l'activité nationale.

Ils voulaient aussi diminuer le train de vie de l'Etat et licencier un grand nombre de fonctionnaires.

On parlait alors d'une politique socialiste d'essence dirigiste et autoritaire.

Cette propagande a été la cause du renversement du premier gouvernement Bekkaï.

A présent, il y a environ trois mois que l'actuel gouvernement est en place, nous attendons de lui une définition nette de sa politique économique. Allait-il appliquer le programme lancé par un certain parti au mois d'août dernier ? Allait-il rester fidèle aux thèses bruyamment exposées hier et placer le Maroc dans un splendide isolement, s'enfermant sur lui-même et vivant à la mesure de ses moyens ?

Ou bien le gouvernement actuel allait-il renier sa religion d'hier et suivre la voie tracée par M^r Abdelkader Benjelloun ? Il faut que le gouvernement marocain se prononce rapidement pour une politique économique clairement définie.

Vouloir jouer aux opportunistes : être doctrinairement pour une thèse et dans la pratique pour une autre ne trompe personne. Cette méthode n'a qu'un nom : la démagogie.

Nous avons besoin de clarté, et ce, dans l'intérêt de l'économie marocaine.

« DEMOCRATIE »

La liberté tarifaire est un des attributs essentiels de la souveraineté des Etats. Par le jeu de cette liberté, les Etats protègent leurs industries et leur production et aussi, perçoivent des taxes qui sont une des principales ressources pour leurs caisses publiques. Le Maroc, devenu indépendant depuis le 2 mars 1956 est, sur le plan douanier, un pays soumis encore à un régime que l'on pourrait appeler capitulaire. Nous vivons sous un régime où toute liberté, toute initiative sont interdits au gouvernement marocain. Nous subissons un système archaïque qui date des autres siècles. Pourquoi cette situation désavantageuse pour le Maroc ?

Un certain nombre de traités en sont la cause :

- 1) le traité de commerce et de navigation signé avec la Grande-Bretagne, le 9 décembre 1856 ;
- 2) le traité du 20 novembre 1861 signé, entre le Maroc et l'Espagne ;
- 3) la convention de Madrid ;
- 4) l'acte général d'Algésiras.

Quelle est l'économie de ces textes ? L'article 7 du traité anglo-marocain de 1856 stipule :

« En considération des termes favorables dans lesquels les produits du Maroc sont admis dans les territoires de Sa Majesté Britannique, et dans la vue d'étendre les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et le Maroc pour l'avantage réciproque des deux pays, Sa Majesté le Sultan du Maroc consent à ce que les droits à percevoir sur tous les articles importés dans ces territoires par des sujets anglais n'excèdent pas 10 % au port de débarquement ».

Le traité de 1861 hispano-marocain reprend, dans son article 5, le taux général de 10 %.

En vertu de la clause de la nation la plus favorisée, ces textes ont été appliqués dès avant 1906 à la Grande-Bretagne, à l'Espagne, à la France, aux Etats-Unis d'Amérique (traité de 1836), aux Pays-Bas (déclaration du 18 mai 1836), à la Belgique (traité du 4 janvier 1862), ainsi qu'aux autres Etats signataires de la Convention de Madrid. Par la suite, ce régime douanier a été étendu à toutes les nations signataires de l'acte d'Algésiras, conformément aux principes de « la liberté économique sans aucune inégalité ».

Telle est la situation actuelle du Maroc qui se caractérise par deux traités essentiels :

- 1) Un tarif douanier fixe et uniforme pour toutes les marchandises (sauf de très rares exceptions) et pour tous les pays.
- 2) La liberté économique sans aucune inégalité résultant de l'acte d'Algésiras.

INCONVENIENTS DE CETTE SITUATION

Cette situation a des inconvénients majeurs ; elle laisse le Maroc à la merci des marchandises étrangères de quelque origine qu'elles soient qui peuvent envahir le marché marocain au détriment de la production locale, ainsi, notre jeune industrie naissante ne peut se consolider, durer et prospérer.

Enfin, notre économie générale est à la merci de ce régime douanier de caractère colonialiste qui ne tient aucun compte des intérêts supérieurs du Maroc.

Sur le plan des droits, cette situation est inconciliable avec l'indépendance retrouvée du Maroc.

Sur le plan économique, elle est inconciliable aussi avec l'exigence d'un développement économique du Maroc pour faire face à l'augmentation de la population et à une politique d'élévation du niveau de vie de tous les Marocains.

BUTS DES NEGOCIATIONS FUTURES

Le Maroc a un besoin de tarifs douaniers dont il soit le maître et ce, pour taxer les produits diversément selon leur degré de nécessité et de l'incidence des droits sur les recettes douanières.

En opérant de ces deux façons, on protégera la vie économique du pays, et chose importante, on augmentera le montant des recettes douanières que certains experts estiment devoir doubler. Devant les déficits chaque année croissants des recettes de notre budget, les responsables marocains doivent veiller à développer tous les moyens qui aideront à renflouer les caisses de l'Etat. L'un des moyens les plus sûrs est la liberté tarifaire.

HISTORIQUE DES PREMIERES NEGOCIATIONS

Dès les premières transformations de la structure du Maroc et son orientation vers une orga-

nisation moderne, tous les économistes se sont aperçus de la nécessité de reviser ce statut douanier. Les diplomates ont jugé que la clé de voûte de ce système est d'abord le traité anglo-marocain de 1856, et ensuite, celui de 1861, passé entre le Maroc et l'Espagne. Il convenait d'engager des négociations dans ce sens avec ces deux pays. La France, responsable en vertu du traité de Fès de 1912, des affaires extérieures du Maroc, a engagé à Londres, dès décembre 1937, et ensuite en janvier et février 1938 à Paris, des négociations dans ce sens.

Ces négociations, qui aboutirent le 18 juillet 1938, firent suite à la convention du 29 juillet 1937 par laquelle la Grande-Bretagne renouait au régime capitulaire dont elle bénéficiait au Maroc même sous protectorat français. A cette occasion, les gouvernements anglais et français s'étaient mis d'accord pour reconnaître : « que les stipulations de l'article 14 du traité de commerce de 1856 en ce qui concerne la dénonciation de ce traité, ont cessé de correspondre aux conditions actuelles » et pour « estimer opportun d'ouvrir des négociations à l'effet d'établir les relations commerciales entre le Maroc et la Grande-Bretagne, sur des bases nouvelles correspondant aux intérêts économiques respectifs des parties contractantes ».

A la suite de circonstances diverses qui ont empêché l'échange de ratifications, le traité de 1938 n'est pas entré en vigueur.

Au mois de mai 1955, de nouvelles négociations ont été engagées avec la Grande-Bretagne dans le même sens que précédemment. Elles furent vite interrompues. La situation internationale du Maroc ne permettait plus à la France de négocier en son lieu et place.

Tel est l'historique de cette tentative de négociations avec l'Angleterre qui n'a jamais abouti.

ROLE DE LA DIPLOMATIE DU MAROC INDEPENDANT

L'indépendance du Maroc reconnue, la première tâche de la diplomatie marocaine aurait été d'aborder rapidement des négociations avec la Grande-Bretagne. Il est regrettable que l'ambassadeur du Maroc à Londres ne soit pas encore installé. C'est une négligence très préjudiciable à l'intérêt du Maroc. Les observateurs avisés et les premiers sondages officiels faisaient pressager, dès le mois de juin 1956, un accueil favorable de la thèse marocaine par le Foreign Office. D'ailleurs, la diplomatie marocaine ne manquait pas d'arguments déterminants pour faire accepter son point de vue, ses impératifs tels que :

- a) la nécessité, pour le Maroc, de développer sa jeune industrie ;
- b) la possibilité d'expansion des échanges entre le Maroc et la Grande-Bretagne ;
- c) enfin, la notion de l'aide aux pays sous-développés, notion qui est à la fois politique et économique.

Tous ces impératifs ont une large audience à Londres et dans les principales capitales intéressées à la question marocaine.

Que dire du partenaire espagnol ? Sans doute, la délégation des négociateurs marocains à Madrid au mois d'avril 1956 a soulevé la question du traité de 1861, les relations hispano-marocaines étant amicales et empreintes de grande compréhension, la diplomatie marocaine aurait dû négocier la substitution au traité de 1861 à un traité plus conforme aux conceptions économiques actuelles et soucieux de préserver et de développer les relations commerciales entre les deux pays de façon satisfaisante.

La diplomatie marocaine doit être soucieuse d'affirmer dans les faits les attributs de la souveraineté marocaine retrouvée. Il n'y a pas de domaine plus profitable pour cette affirmation que la liberté tarifaire en matière douanière.

Le régime actuel est un reste de colonialisme et de domination. Nous devons y mettre fin au plus vite.

La diplomatie marocaine doit tout mettre en œuvre pour faire retrouver au Maroc sa liberté tarifaire : arme efficace si elle est sagement utilisée ; efficace pour le développement de notre industrie ; efficace pour l'augmentation de nos ressources budgétaires.

LE DIPLOMATE.

La prostitution est-elle

un mal guérissable ?...

Dans notre jeune Maroc libre, courageux, nous, Marocaines, avons notre tâche à remplir. Beaucoup de problèmes sociaux nous intéressent à plus d'un titre, et nous nous devons de les résoudre au mieux de l'avenir de notre pays.

Il en est un, principalement, qui doit retenir plus particulièrement notre attention : celui de la prostitution qui est un des grands maux de toutes les nations comme de notre pays, où l'afflux d'étrangers, le chômage, la migration de la jeunesse marocaine vers les villes et leur isolement, puis la guerre, amènent trop souvent la prostitution. Une femme privée de son soutien naturel est souvent contrainte à se prostituer pour élever ses enfants, perdant ainsi toute autorité sur eux. Plus tard, ils suivent son exemple et grossissent inévitablement le troupeau des malheureuses « marchandes de plaisir ».

Il y a aussi celles que le travail, l'effort soutenu effrayent et qui, délibérément, se jettent dans cette voie qu'elles imaginent tapissée de roses sans épines mais qui ne leur apporteront que la maladie, les coups et la misère.

Nous disions « à plus d'un titre », car notre nouvelle situation de femmes libres conscientes de nos devoirs, nous met dans l'obligation d'œuvrer efficacement pour établir et consolider l'avenir de la jeunesse marocaine en faisant de nos enfants des êtres forts et dignes, en nous unissant pour fonder des institutions de jeunesse destinées à recevoir les jeunes sans famille en nous inspirant des principes religieux, seule barrière efficace ; en recherchant des éducateurs sérieux tant sur le plan scolaire que familial, en favorisant la projection de films éducatifs gratuits où la jeunesse pauvre et riche trouverait cette distraction éducative par l'image qui a toujours produit de grands effets sur les jeunes esprits ; en interdisant la projection de films « noirs » où les jeunes gens apprennent malheureusement trop facilement les rouages du « crime parfait ».

N'oublions jamais, de plus, que la prostitution est un grave danger sur le plan médical.

Nous devons l'enrayer, car elle amène le désordre psychique, les maladies vénériennes qui sont une tare dont le pays souffrirait dans ses générations futures.

Les causes initiales de ce mal social sont : l'analphabétisme, le taudis, le chômage et l'autorité mal dirigée des parents.

Il faut que le gouvernement laisse aux Marocains leur liberté d'action, mais il faut — aussi et surtout — que ceux-ci s'arment pour la lutte tendant au redressement moral nécessaire à leur bien-être et à leur avenir d'hommes libres.

Enfance et hygiène

Les grands brassages des populations provoqués par les guerres ont produit une révolution, causant un désarroi des esprits qui se traduit par une incertitude quant à l'éducation des enfants. C'est là que doit intervenir la femme marocaine qui en tient les rênes puisqu'elle est la gardienne de la race et du foyer.

Nous devons réfléchir longuement sur ce point. Les enfants de cette génération sont très différents de la nôtre, leur genre de vie étant totalement étranger aux coutumes et mœurs anciennes. L'époque troublée dans laquelle ils vivent a éveillé leur esprit à « des curiosités malsaines » qui ont contribué pour beaucoup au désordre moral trop souvent relaté dans les quotidiens.

Dans quelle atmosphère vivent les enfants ? Bien souvent, les mères de famille, trop pauvres pour avoir une aide, les emploient à des

travaux généralement au-dessus de leurs forces.

D'autres sont louées chez l'étranger, certaines fillettes dont l'âge s'accommoderait plutôt de jeux et de ris, déambulent à longueur de journée courbées sous le poids d'un petit frère ou d'une petite sœur attaché sur leur dos. Ces coutumes anciennes doivent, petit à petit, disparaître de la vie des jeunes Marocaines qui sont, désormais, les égales de l'homme, il ne faut pas l'oublier.

Pour devenir un homme ou une femme à l'esprit clair, l'enfant a besoin de profiter pleinement de sa jeunesse et des plaisirs de son âge. Trop tôt astreint à des besognes parfois lourdes qui l'épuisent, il s'aigrit et recherchera inévitablement, le moyen de s'évader de ces tâches ingrates.

L'enfant, ne l'oublions pas, a son domaine bien à lui, son esprit. Le rôle des parents — et de la femme en particulier car elle est constamment auprès de son enfant — est donc de le guider vers le travail, mais aussi vers l'effort soutenu, avec une joie et une confiance en la vie que viendront consolider les distractions saines qui peuvent être mises à présent à sa disposition.

Quant à la jeune fille obligée de quitter le logis familial pour gagner sa vie à la ville, elle devra trouver, dans cette ville même, le foyer qui l'abritera, la nourrira, la guidera et au besoin lui trouvera le travail inhérent à ses aptitudes. Elle y rencontrera des jeunes filles avec qui elle se liera d'amitié et qui l'accompagneront dans ses sorties, en quelque sorte, un « Foyer de la Jeune Fille marocaine », où une surveillance relative sera exercée afin d'éviter tout entraînement néfaste. Comme vous le voyez, les œuvres féminines à créer sont multiples et demandent d'innombrables bonnes volontés.

Le gouvernement doit, d'abord, procurer aux chefs de famille le salaire convenable et l'habitation saine qui leur permettront de vivre mieux. Leurs épouses, elles, auront pour tâche de guider leurs enfants vers le travail, l'hygiène et l'indépendance matérielle. L'école et un apprentissage sérieux donneront à l'enfant les armes nécessaires à l'organisation valable de leur avenir. La jeune fille, habituée de bonne heure à prendre ses responsabilités sans contrainte, à équilibrer son budget, deviendra alors la femme forte de ses droits et de ses devoirs envers son pays, et aussi le guide sûr non seulement de ses enfants, mais aussi de ceux que le hasard mettra sur sa route pour les diriger et les conduire vers le progrès réel.

Repêchage et reclassement des prostituées

« La prostitution a toujours existé et existera toujours », affirment certains...

Certes, elle existera toujours. Mais ce qu'il faut, c'est lutter efficacement contre elle, car



L'ère image qu'on ne voit plus noir au Maroc

elle est le maillon de la « traite des femmes » qui sévit au Maroc comme dans toutes les parties du monde.

L'une des armes les plus susceptibles de la combattre, est l'instruction qui met la jeune fille et la femme marocaines en face des dangers qui la menacent, en face aussi de sa valeur personnelle réelle.

Elle a, ainsi, de plus, la possibilité de gagner sa vie, de voyager, de s'immiscer, de par ses lectures (favorisées par la création de bibliothèques publiques gratuites) dans un monde nouveau.

La création, au Maroc, de centres d'accueil féminins s'impose de toute urgence.

Les prostituées, récupérées par des services spéciaux, dirigées vers des centres spécialement réservés à leur intention, y seraient rééduquées, instruites. Ces centres comprendraient des sections d'apprentissage de tous les corps de métiers féminins. A la fin de leur stage, ces jeunes femmes seraient inscrites au Bureau de placement qui leur procurerait du travail. Ainsi donc, elles pourraient repartir munies d'un solide bagage tant moral que technique, vers un avenir meilleur.

Toutes nos volontés doivent tendre vers ce but : donner au Maroc démocrate et indépendant une jeunesse saine, sportive et courageuse. Une véritable mobilisation de toutes les énergies féminines est nécessaire pour détecter la prostitution et la combattre aussi bien moralement que matériellement.

SAADIA.

DE LA DEMOCRATIE

Certes, il était insensé d'aspirer à installer la démocratie au Maroc avant l'indépendance, mais notre conviction est que pour le peuple marocain, l'indépendance seule est un arbre sans fruits, car la démocratie en est la sève.

Le peuple marocain a combattu pour se libérer de tout ce qui entravait sa liberté et l'épanouissement de sa personne.

Pour mener à bien cette lutte longue, dure, pleine de sacrifices, il lui a fallu, avant le courage, une très lucide prise de conscience, tant il est vrai qu'il n'est pas de révolution possible si elle ne commence par se faire d'abord dans l'esprit de chacun.

La prise de conscience du peuple marocain

Le peuple marocain a donc d'abord pris conscience de tout ce qui le diminuait, pour mieux formuler ses revendications. Il voulait le droit syndical, il voulait voir augmenter les salaires, il voulait que sa défense soit assurée par une armée nationale, qu'une diplomatie propre lui donne sa place dans le concert des nations. Tout cela, aujourd'hui, il l'a obtenu. Mais il sait que s'il a fait aboutir ces revendications, il ne peut les défendre et les parfaire que par un régime démocratique.

Il sait que l'indépendance qui lui a permis ces victoires ne suffit pas à les lui garantir, et sur ce point, il est guidé par son Souverain Bien Aimé, Sa Majesté Sidi Mohammed V, qui disait, dans son discours du Trône du 18 novembre 1955, que nous considérons comme la charte du régime nouveau :

« L'indépendance est le moyen le plus sûr de faire bénéficier le peuple des avantages d'un régime démocratique excluant toute discrimination raciale et s'inspirant de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. »

La tâche primordiale

C'est pour cela que dans le même discours, le Roi assignait à son gouvernement comme tâche primordiale « la création d'institutions démocratiques issues d'élections libres, fondées sur le principe de la séparation du pouvoir, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, reconnaissant aux Marocains de toutes confessions les droits du citoyen et l'exercice des libertés publiques et syndicales ».

Nous sommes donc tous convaincus que la démocratie, seule, peut garantir au peuple ses conceptions sociales et lui permettre de les améliorer.

Sa Majesté n'écrivait-elle pas à l'U.M.T. à l'occasion de la parution du journal « Taliaa » : « Nous comptons sur votre journal pour qu'il soit au service de la démocratie. »

La vraie démocratie

La démocratie, c'est la possibilité, pour le peuple, d'intervenir dans les affaires le concernant et, comme notre révolution appartient

à tous, tous devons avoir un droit de regard sur les affaires de l'Etat.

Qu'on le veuille ou non, les intérêts des citoyens finissent toujours par se heurter, et la meilleure façon que l'humanité ait trouvée de les concilier, est de permettre à chacun de défendre sa thèse, et à la majorité de l'emporter. Ce n'est que par ce moyen de défense de ses intérêts que le Marocain se sentira entièrement libéré.

Mais la démocratie permet aussi autre chose, et qui est infiniment appréciable. Elle donne à la minorité d'abord des droits : celui de s'exprimer, de se coaliser, d'être en sécurité. Ensuite, elle lui donne des devoirs, car, si cette sécurité ne lui est pas de la minorité acculée à l'opposition une victime, elle lui permet, et c'est ce qui est important, de ne pas se muer en opposition dangereuse pour l'ordre public car, tant qu'elle peut agir légalement pour la défense de ses intérêts, dans le respect des lois et des droits de chacun, elle n'est pas poussée à choisir d'autres moyens d'expression pour se défendre. C'est là un thème connu dans tous les milieux politiques marocains : notre meilleure légitimation du recours à la force, pendant les années d'exil de notre Souverain, était que tous les moyens légaux et pacifiques de défense de nos idées et de notre souveraineté violée nous étaient otés ; nous n'avions plus de moyens de défense, plus de Roi, plus de possibilité d'action légale par les partis, plus de liberté individuelle, plus de journaux, pas de droit de grève. C'est alors qu'on a recouru à ce droit à l'insurrection fréquent dans l'histoire des peuples opprimés ou dominés. Ce droit sacré restait seul en notre possession et nous en avons usé.

Démocratie et discipline

Si on pousse plus avant cette idée, la seule légitimation actuelle contre toute révolte au Maroc réside dans ce passage du discours de l'investiture du gouvernement, prononcé par Sa Majesté le 7 décembre 1955 : « Nous sommes heureux de présenter à notre peuple fidèle, pour la première fois, un gouvernement aussi représentatif que possible qui restera responsable devant Nous jusqu'à l'élection d'une Assemblée nationale. »

Il ne faut, à aucun instant, penser que le retour au calme est une condition préalable à l'installation d'institutions démocratiques. Au contraire, cette installation est la meilleure arme et le meilleur garant du retour au calme et au travail. Tout retard apporté à cette installation permet des équivoques qui pèsent lourdement sur notre situation politique intérieure.

Les Marocains ont la liberté de se réunir, de s'associer, de s'exprimer, mais, sans institution démocratique, l'expression de la vie de toutes les fractions du peuple risque de ne pas trouver d'échos, ou, au moins, de n'en pas trouver automatiquement par le jeu légal du régime démocratique une concrétisation efficace des bienfaits du régime démocratique.

Inversement, le manque d'institution démocratique permet la démagogie.

Démocratie et démagogie

A quoi cela vous engage-t-il de demander la lune pour le peuple marocain si vous savez que ce peuple ne peut vous investir pour réaliser votre programme, si vous savez que rien ne peut vous mettre en demeure de tenir votre promesse ?

L'absence d'institutions démocratiques ajoutée à l'assurance de leur proche installation, permet une certaine atmosphère prolongée de période pré-électorale comme en connaissent les démocraties, périodes où fleurissent les promesses et la démagogie.

Donc, tout retard nous est préjudiciable, car il contribue à jeter la confusion dans l'esprit du futur corps électoral marocain.

Démocratie et justice

Nous sommes, pour notre part, pour la justice sociale, le minimum vital, la garantie du droit au travail, la garantie du droit à l'instruction, mais, avant tout, et au-dessus de tout, nous réclamons l'instauration du régime démocratique parce que sans la démocratie, notre volonté de réaliser nos aspirations reste sans effet, et parce qu'avec elle, nous pourrions, au pouvoir, être tenus de réaliser nos promesses, ou dans l'opposition, user du contrôle que constitue le droit de critiquer la politique des hommes au pouvoir.

C'est pour toutes ces raisons invoquées plus haut que nous avons toujours été, et resterons toujours avec Sa Majesté. Comme il le disait dans le discours d'investiture du gouvernement : « Nous avons été et Nous resterons toujours résolus à doter le Maroc d'un régime démocratique dans le cadre d'une monarchie. Il appartiendra au

gouvernement de poser les assises du nouveau régime qui permettra au peuple de gérer ses affaires par l'intermédiaire d'assemblées locales et d'un Parlement. »

Quand nous parlons de justice sociale, de minimum vital, de droit au travail, nous allons plus loin que la démocratie politique, nous réclamons la démocratie sociale.

La démocratie sociale

Nous estimons que le citoyen ne peut pas participer activement aux affaires du pays par le seul jeu de la démocratie politique parce qu'elle seule ne lui garantit pas le minimum vital.

En effet, le citoyen qui a faim ne peut pas remplir sainement son rôle de citoyen.

Nous devons, non seulement promouvoir une politique de plein emploi, mais apporter à chacun la certitude de trouver du travail.

Nous voulons même, après avoir intéressé tous les citoyens à la marche de leurs affaires politiques, leur assurer leur participation à la production de richesses qui profitent équitablement à tous.

Tel est le message que chacun d'entre vous, militants du P.D.I., doit répandre autour de lui, sans pourtant jamais oublier que la démocratie a besoin, pour prospérer, du civisme de tous, que, si elle leur donne le droit de gérer leurs affaires, elle réclame d'eux beaucoup de devoirs.

Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité de la conscience de l'intérêt général, qu'il s'agisse du rendement des travailleurs, de la discipline, de l'ordre ou de la vigilance à l'égard des traités et des colonialistes attardés, à l'égard de tous ceux qui encouragent la licence, de tous ceux qui cultivent l'anarchie pour faire reculer l'avènement de cette démocratie pour laquelle nous menons le grand combat dont nous a parlé, dans son testament intellectuel le grand résistant Abd-elwahed Laraki, martyr de la démocratie.

ADDIMOCRATI.

Etre... ou ne pas être ?

Après un long sommeil, la Troupe du Théâtre Marocain vient de réparer publiquement avec « La volonté de vivre » bien que nombre de ses membres, et non des moindres, en aient disparu.

Notre « Joha » rôde discrètement dans les rues de Fès à la recherche de son âne précieux et sage tandis que notre « Scapin » est allé plaisanter gentiment à Paris.

« Hamlet » retiré lui aussi de la troupe, se répète mystiquement : « Etre ou ne pas être ? »

« Il faut être », lui répond la Troupe du Théâtre Marocain, et elle lui offre le spectacle de « La volonté de vivre » ou plus exactement, une audition complète de la pièce d'Abou Kacim Echchabi.

« Hamlet » voit le commencement et remarque effectivement « tendance vers une grandeur théâtrale mal soutenue par la mise en scène. Les vers se suivent, les résistants aussi. Parfois, ils s'enroulent dans leurs vers et tournent comme autour d'une meule. Juste au milieu du spectacle, l'âne de « Joha », ennuyé par l'attente, mangea du foin en guise d'orge, et tout le monde s'endormit pour être réveillé par la marche mécanique de ces classiques bateleurs de la Volga qui n'éviteront pas de faire le tour de cette sacrée meule. Ils se couchent par terre, se couvrent et successivement, chacun lève sa tête vers « Hamlet » et dit : « Je veux être », et continue son sommeil.

Et soudain, le trio se réveille et successivement, chacun exprime sa volonté de vivre tout en regardant du haut de son épaule, et successivement aussi, chacun grimpa la pente et nous présenta son immatriculation après en avoir bien palpé les numéros. La Tunisie ne paraissait pas très contente du coup porté fatalement à la grandeur de son poète chéri, l'Algérie était dérangée dans son ascension spirituelle et le Maroc, entièrement crispé et tendu en la personne de l'auteur mal à l'aise, regardait tristement ses ressortissants victimes d'un tel mauvais goût.

Jeune troupe nouvellement réorganisée, nous saluons en toi l'effort visible, la tendance vers la grandeur et le sérieux, mais le théâtre ne peut être fait d'effets gratuits, de sentiers battus. La grandeur théâtrale est dans la simplicité, la modestie et le naturel du sentiment et du geste.

Ce soir, je me sens une âme légère et pure, c'est probablement celle de Scapin... que ce dernier a bien voulu me passer.

TOUTANI.

VOUS LIREZ DANS LES PROCHAINS NUMEROS DE

« Démocratie »

UNE ENQUETE QUI VOUS INTERESSERA AU PLUS HAUT POINT :

LES SPORTS AU MAROC
AU DEBUT DE NOTRE SIECLE

Victoire écrasante des forces

Retour triomphal de M. WAZZANI

« Ma joie est immense de vous retrouver aujourd'hui après cinq années et demie d'absence, que j'ai passées hors du Maroc, loin de vous, et consacrées à la cause de la patrie et du peuple marocain.

« Aujourd'hui, je suis de retour parmi vous pour poursuivre l'action avec encore plus de foi et de volonté.

« Je salue en vous le peuple qui a lutté et tout sacrifié pour la grandeur du pays et la réalisation de l'indépendance.

« Je salue la population casablancaise qui a été à la pointe du combat et donné le meilleur exemple du sacrifice pour la cause marocaine. Vous avez mérité l'admiration de tous et servi avec abnégation Dieu, le Roi et la Patrie.

« Avec émotion, mais aussi avec admiration, inclinons-nous devant nos martyrs de la résistance dont l'exemple restera à jamais parmi nous.

« Le salut que je vous adresse, je l'adresse aussi au guide suprême de la Nation et au grand héros de la lutte nationale, Sa Majesté Mohammed V.

« Le Roi est revenu sur son trône, et l'agression n'a pas été payante pour ses auteurs. Nous adressons l'expression de notre admiration à celui dont la couronne est ornée par des hauts faits, des sacrifices et des triomphes, Sa Majesté Sidi Mohammed Ben Youssef.

—
« Citoyens,

« Vous vous souvenez sans doute des crises successives que traversait le pays durant l'année 1947, et qui empiétaient jour après jour. Le mouvement national derrière Sa Majesté le Roi, avait alors fait l'impossible pour sortir de l'impasse.

« Cette action menée par Sa Majesté et le mouvement national s'est illustrée par des efforts continus, des plans soumis, des conversations engagées, soit à Rabat, soit à Paris. Vains efforts pour changer la situation et résoudre les problèmes. Le colonialisme est resté sourd.

LE PROBLEME MAROCAIN DEVANT LES INSTANCES INTERNATIONALES

« La situation étant inextricable entre nous et les colonialistes, nous décidâmes de mener l'action hors du Maroc afin d'internationaliser notre problème et de le porter devant les instances internationales. Le P.D.I. me délégua au Caire au moment où la Ligue Arabe tenait sa session ordinaire pour y exposer la question marocaine devant les responsables de cette ligue. Convaincus de notre juste cause, les représentants des gouvernements arabes ont accepté le principe de présenter l'affaire marocaine devant l'O.N.U., lors de sa session tenue dans la capitale française en novembre 1951. L'action fut parallèlement menée pour éclairer l'opinion internationale, dénoncer la politique colonialiste, faire entendre la voix du Maroc combattant pour sa liberté et ainsi faire pression sur la France pour l'amener à engager avec nous des négociations et résoudre le problème sur la base de la reconnaissance de notre indépendance. Le problème marocain a continué à être porté devant la Ligue Arabe, l'O.N.U. et Bandoung, de 1951 à 1955.

« Son internationalisation, la lutte du peuple derrière Sa Majesté le Roi à l'intérieur du pays ont obligé le colonialisme à désarmer. Sa Majesté quitte son exil. Notre souveraineté est reconnue, l'indépendance et l'unité territoriale sont réalisées.

« C'est un événement de haute portée politique. Cependant, la reconnaissance de l'indépendance est une chose tandis que sa réalisation totale et complète en est

je suis et reste pour une collaboration du Maroc libre et indépendant avec ces deux pays ainsi qu'avec d'autres nations amies, mais cette collaboration doit être basée sur le libre choix et l'acceptation, sans contrainte d'aucune sorte, dans le respect total de la liberté de chaque pays, de sa souveraineté et de son indépendance, et dans le cadre d'une égalité sans discrimination aucune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que la sauvegarde des intérêts légitimes des étrangers habitant le Maroc doit se faire autour de ces liens nouveaux, de cette libre entraide, et de cette réelle amitié.

« Le point de vue du Maroc sur l'application de « l'interdépendance » est contraire au point de vue de



Devant la gare de Casablanca, la foule attend l'arrivée de M. Wazzani.

une autre. Cette reconnaissance par la France et l'Espagne n'a pas été exempte de conditions qu'on appelle, en langage politique, « l'interdépendance ». Le peuple marocain n'a pas lutté et accepté d'immenses sacrifices pour vivre « libre » à l'intérieur d'une « prison », si large soit-elle. La liberté, l'indépendance, la souveraineté sont incompatibles avec une dépendance réciproque ou non.

« Cela ne veut nullement dire que je suis contre de nouveaux liens avec la France et l'Espagne. Au contraire,

la France : le Maroc veut être indépendant, souverain, au moment où il choisit de nouer avec la France ou les autres pays des liens nouveaux que nécessite l'intérêt du pays. Mais la France veut imposer au Maroc ses conditions. C'est pourquoi le parlement français n'a pas officiellement abrogé le traité de 1912. Il est plus étonnant encore que le gouvernement marocain garde le silence devant cette situation fautive, n'abroge pas et ne fasse rien pour abroger ce traité, en tant qu'Etat ayant recouvré sa souveraineté et son entière liberté, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. On peut nous répondre que ce traité s'est dilué de lui-même et par la force des choses. Mais pourquoi donc la France persiste-t-elle à le garder et pourquoi le Maroc continue-t-il à se taire ?

LA SITUATION PRESENTE

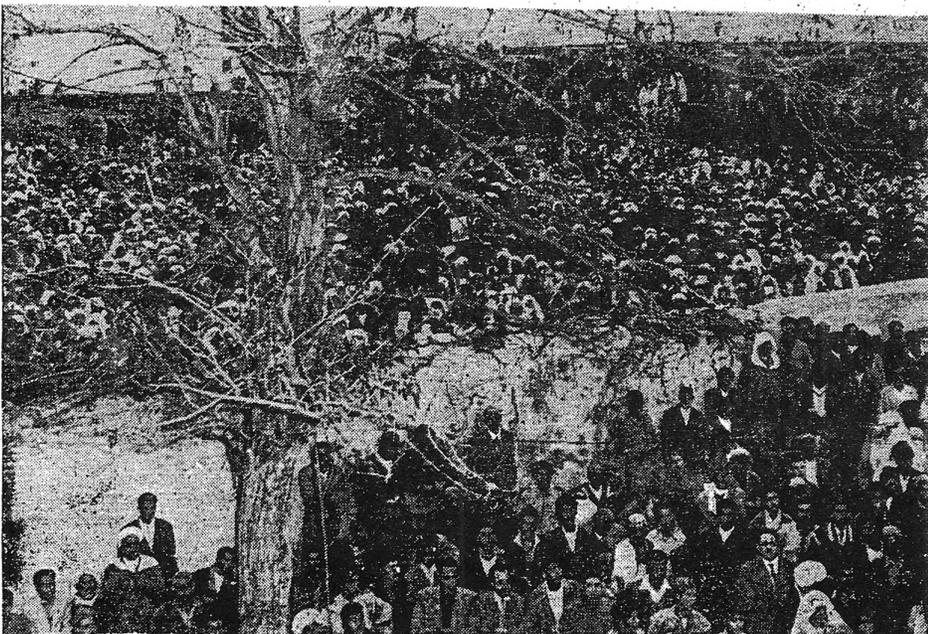
« Je me sens obligé de déclarer franchement que les choses, au Maroc, ne marchent pas telles qu'on souhaiterait les voir marcher. Je ne vous apprends rien de nouveau. Le mécontentement est général. Quant au remède, c'est à nous, en tant qu'opposition politique, de réclamer son application aux responsables afin de remédier aux causes de la crise actuelle.

« Si nous avons réalisé beaucoup de nos aspirations telles que : l'armée, la diplomatie et l'indépendance, nous constatons malheureusement que certains aspects de notre souveraineté ne sont pas appliqués. Ainsi, la présence d'armées étrangères sur notre sol national n'est-elle pas une cause de diminution de notre indépendance ?

« Il est urgent de régier par des négociations le problème de l'évacuation de ces troupes. Nous devons tout mettre en œuvre pour que le jour de cette évacuation soit le plus proche possible.

L'UNITE TERRITORIALE

« Cette évacuation doit être complétée par le regroupement de tous les territoires historiquement et géographiquement marocains sous l'autorité de Sa Majesté le Roi. Les territoires de Ceuta, Melilla, Alhucemas, Ifri, Rio de Oro, de même que Colomb-Béchar, Kenadza, Touat, Tindouf, la Mauritanie, doivent redevenir territoires marocains. Nous devons tout mettre en œuvre pour unifier notre pays et détruire toutes les frontières et les barrières qui le divisent. On parle encore de la zone Nord et de la zone Sud. On parle encore de deux monnaies, on parle d'un ministre résidant à Tétouan : tout cela ne nous satisfait pas ; car cela rappelle l'époque des Protectorats.



La population des Carrières Ben M'Sick, attentive, écoute le discours du Secrétaire Général du P.D.I.

Les démocratiques

L'ETAT

« Si nous observons la marche de l'Etat, nous constatons que les lois colonialistes restent encore en vigueur. Il convient de changer cet état de choses et d'adapter la marche de l'Etat à la notion d'indépendance. La machine administrative marquée des difficultés dans son fonctionnement, les services publics ne donnent pas entière satisfaction, ce qui porte atteinte au prestige de l'ère nouvelle.

« La fonction publique se détériore de plus en plus, parce que l'on donne des responsabilités à des éléments incapables, et ce, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Le critère de la fonction publique n'est plus la capacité, mais l'appartenance à un parti politique. Ainsi, l'Etat n'est plus l'Etat marocain, mais celui d'un parti donné. On n'obéit plus à des normes de connaissances ou d'expérience. Seule, la couleur politique compte. Ces considérations ont entraîné une volonté « d'épurer » l'administration pour que tous les fonctionnaires soient de la même tendance. On a ainsi chassé des hommes compétents pour mettre à leur place des incapables.

« Cependant, il y a une lueur d'espoir : c'est la création d'un Ministère d'Etat chargé de la fonction publique.

« Nous espérons que ce ministère veillera à donner à la fonction publique marocaine un caractère de compétence et d'orthodoxie conforme à ce qui existe dans les pays civilisés et modernes.

« Quant au Gouvernement qui est responsable des imperfections que l'on constate dans la marche de l'Etat, il est pénible de dire qu'il ne possède aucune politique, ni aucun plan. Que dans le cas où, peut-être il en ait, ce plan et cette politique ne sont pas connus. Notre gouvernement vit d'improvisations. La politique, la véritable politique n'est pas faite que par des déclarations ou des communiqués. Il faut présenter au peuple un plan net, clair et intelligible.

« Si un tel plan n'est pas présenté au peuple, c'est que le gouvernement est incapable de gouverner, et s'il est incapable de gouverner, il doit laisser la place à d'autres. Les temps sont révolus où l'on s'éternisait dans les postes de responsabilité des dizaines d'années sans résultats.

LA SECURITE

« Une question primordiale est la question de la sécurité, une sécurité totale et entière pour tout le monde, pour les Marocains comme pour les non Marocains. Cependant, nous remarquons qu'il y a une amélioration dans ce domaine. Mais des injustices sont encore commises dans différentes villes et régions du Maroc. Beaucoup d'hommes libres vivent encore une vie d'enfer. Nous demandons que la justice règne partout et que la sécurité ne soit pas une notion de fait, mais qu'elle corresponde à un état d'âme. Que chacun se sente en sécurité pour ses biens, pour sa personne, pour ses croyances, pour ce qu'il a de sacré. C'est à cette condition que nous inspirerons confiance aux étrangers et que la vie économique du pays reprendra son aspect normal.

« Il faut donc libérer les internés et il faut surtout libérer tous ceux qui portent atteinte à la liberté d'au-

trui. Il faut purifier l'atmosphère du Maroc de toutes les injustices et recréer un esprit d'union nationale, de solidarité et d'aide comme dans le temps de la lutte pour la libération.

LA CRISE ECONOMIQUE

« J'ai le regret de dire encore que dans ce domaine, l'Etat vit d'improvisations sans politique bien tracée.

« Nous vivons actuellement au jour le jour.

« En ce qui nous concerne, nous sommes pour une politique d'investissements privés et publics. Nous sommes pour des emprunts à l'étranger, mais nous n'accepterons pas de conditions qui peuvent porter atteinte à notre souveraineté et à notre indépendance.

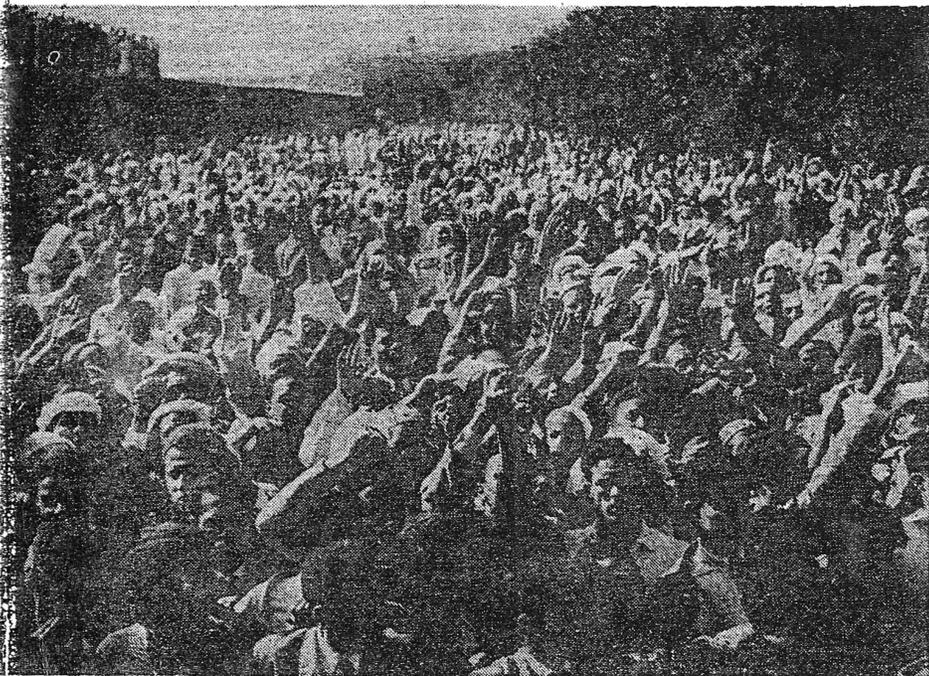
« En même temps, nous considérons qu'il est primordial que l'argent emprunté de l'étranger soit investi dans des domaines où il aiderait à parfaire l'équipement national et à créer la richesse dans tous les domaines. Mais cette politique d'emprunt à l'étranger est une politique dangereuse. C'est une arme à double tranchant. Il faut savoir en user avec prudence et sagesse. Nous devons aussi faire un effort à l'intérieur du Maroc pour compresser nos dépenses, pour économiser, pour réaliser

une véritable politique d'austérité. De même, il convient de tout mettre en œuvre pour mobiliser nos richesses et nos forces afin d'en tirer le maximum de profit pour tout le monde.

« Nous venons d'apprendre que la France vient de prêter plusieurs milliards au Maroc. Nous ne savons pas dans quelles conditions, parce que le gouvernement marocain continue à observer un silence qui devient de plus en plus inquiétant. Le peuple réclame qu'il soit informé de moins que les responsables actuels ne le considèrent comme quantité négligeable et le traite selon les procédés des régimes totalitaires et dictatoriaux. Notre programme à nous est une relance économique totale qui aura pour but d'utiliser toutes les richesses du pays selon une méthode scientifique et dans le cadre d'un plan intelligemment conçu. Cette relance économique qui doit être l'œuvre de tous doit profiter aussi à toute la population du Maroc. Mais pour qu'une véritable relance économique soit possible au Maroc, il faut veiller à nous débarrasser des traités de 1856 et de 1861 qui soumettent notre régime douanier à des conditions nettement désavantageuses pour notre économie et pour notre production. Nous devons forger un régime douanier qui permette la défense de notre jeune industrie et qui apporte des richesses à nos caisses publiques. Le capital étranger ne peut s'investir que s'il sait que ses créations sont protégées, mais nous voulons aussi rappeler aux capitalistes étrangers que nous ne pouvons tolérer qu'ils aient des visées politiques quelconques dans notre pays.

POLITIQUE SOCIALE

« Mes chers camarades, vous savez que depuis la création du P.D.I., nous avons toujours lutté pour l'ins-



Près du Palais Impérial, comme dans toute la ville, le peuple enthousiaste acclame le leader démocrate.

tauration d'un régime démocratique. Ce régime démocratique n'est pas seulement un régime politique, mais un régime social aussi. La condition du fellah, de l'ouvrier, nous impose de réviser nos conceptions sociales afin de concevoir une nouvelle distribution équitable des richesses du pays selon une méthode moderne et juste.

« Il faut donner du travail aux ouvriers, lutter contre le chômage, détruire les bidonvilles, construire des écoles. Il faut donner un standing de vie honorable à la classe ouvrière parce qu'en luttant pour l'indépendance et pour la libération, le monde du travail attendait de cette lutte bien-être et justice.

« Il est aussi du devoir de la classe ouvrière d'apporter tout son enthousiasme à la construction du Maroc moderne. Elle ne doit ménager aucun effort pour augmenter la production nationale et pour la rendre chaque jour plus parfaite. Unissons-nous tous pour chasser la misère et pour apporter partout bien-être et opulence.

LA DIPLOMATIE

« Dans ce domaine encore, plus que dans tout autre, nous n'avons pas entendu ou lu de doctrine ou de programme nets de notre gouvernement. Avoir des ambassadeurs à l'étranger ne veut pas dire avoir une diplomatie. Il faut que nous pensions à régler nos problèmes avec les Etats auxquels nous sommes liés par différents liens. Nous traversons une crise, héritage de l'époque du colonialisme.

« Notre indépendance n'est pas encore parfaite. Notre souveraineté n'est pas encore entièrement dégagée. Nos frontières ne sont pas encore retrouvées. Quelle est l'action de notre diplomatie en face de tous ces problèmes ? Toujours la carence ou l'improvisation.

« Je viens de brosser devant vous un tableau succinct des difficultés dans lesquelles nous nous débattons, difficultés qui ne peuvent être vaincues que par l'unité et la solidarité de toutes les bonnes volontés au Maroc sous la haute direction de Sa Majesté le Sultan.

(Suite en page 8).

C'est le titre d'une samba populaire ; c'est aussi la devise de notre ministère des Affaires étrangères en exergue le dicton « Ne faites pas aujourd'hui ce que vous pouvez remettre à demain ». Voilà pourquoi lorsque nous voyageons dans notre beau pays (que les discours officiels qualifient d'unifié) et pour peu que nos pas nous portent vers le Nord, nous rencontrons un bâtiment d'une architecture audacieuse et où s'affairent une multitude d'uniformes là où nous attendions la solitude d'une ruine poétique : c'est la douane de Khedadra, la frontière de la zone Nord.

Non, le passeport n'est pas nécessaire, pour nous Marocains. Mais il est utile que serait-ce que pour justifier de notre nationalité). Qui, les douaniers sont courtois. Mais ils n'en demeurent pas moins, ce qui prouve qu'il y a des frontières à l'intérieur du Maroc. Nous croyions bien, pourtant, avoir entendu parler d'un voyage triomphal de Sa Majesté notre Roi accompagné de ses ministres d'Etat, qui aurait eu lieu vers le mois d'avril et au cours duquel l'Espagne aurait reconnu l'indépendance du Maroc et son unité, et renoncé à son occupation de la zone Nord.

Seulement, cela se passait en d'autres temps, lorsque quatre ministres d'Etat bai-

Mañana

taient en 4 mois tous les records d'activité diplomatique, négociant avec la France un régime transitoire auquel, avant même qu'il ne fut en vigueur, se substituait la reconnaissance par la France de l'indépendance totale avec toutes ses conséquences : armée, diplomatie, etc., puis, sans désespérer, obtenaient la déclaration commune hispano-marocaine qui consacrait l'unité du pays. C'était une épopée merveilleuse, un miracle d'énergie et de travail d'une équipe ardente au service d'un grand Roi et d'un grand peuple. C'était trop beau pour durer, et dès la création du ministère des Affaires étrangères, ce bel élan se brisa.

Depuis, les problèmes s'accumulent sans solutions. Les déplacements, pourtant nombreux, de nos diplomates, semblent se rien apporter de nouveau. Leur but ne ressort jamais clairement de communiqués verbaux mais vagues malgré leur prétention philosophique.

Nous ne méconnaissons cependant pas

les difficultés de la tâche. Nous n'ignorons pas les raisons graves qui ont pu entraîner certaines négociations. Mais nous ne comprenons pas pourquoi, alors que nos rapports avec l'Espagne sont excellents, qu'aucun nuage n'a terni le soleil de notre amitié, nous n'avons pu parvenir à concrétiser nos accords et à réaliser l'unité effective de notre pays.

Un problème conditionne tous les autres : le problème monétaire. Problème important, certes, mais aux données très simples : il s'agit de substituer en zone Nord le franc marocain à la peseta en prenant accessoirement quelques mesures internes destinées à éviter des répercussions sociales fâcheuses dues à la disparité des salaires et des prix dans les deux zones.

Sur le principe de la solution du problème monétaire, tout le monde est d'accord. Le rachat des billets de la Banque d'Espagne en circulation en zone Nord et qui, au moment de la déclaration commune du mois d'avril, représentait environ 700 millions de pesetas, soit près de 7 milliards de nos francs, ainsi que les dépôts bancaires qu'une estimation espagnole manifestement exagérée chiffrait à 2 milliards de pesetas, mais qui ne devaient pas dépasser le milliard et même, d'après des experts avertis, être très inférieure à ce chiffre. Les billets et créances ainsi devenus propriétés de l'Etat Marocain devaient servir à des achats de marchandises espagnoles selon un traité de commerce à intervenir. Or, ce traité n'a jamais vu le jour. En attendant, la situation s'aggrave à notre détriment. Des spéculateurs espagnols déversent des pesetas sur la zone dans l'espoir de les voir converties en francs plus faciles à écouler sur les marchés libres pour l'achat de devises fortes. Les industriels espagnols peuvent être tentés de gonfler les dépôts pour obtenir des commandes importantes lorsque le traité interviendra. Et ce qui devait être pour le Maroc une opération peu coûteuse et peut-être même utile pour notre équipement risque de devenir très onéreux. Le bruit court d'ailleurs que le gouvernement espagnol, voyant la situation évoluer à son profit, menacerait de revenir sur son consentement au rachat des pesetas et songerait tout au moins à nous accorder moins d'avantages qu'au cours du mois d'avril 1956 dans le traité de commerce.

Il est inconcevable que les négociations n'aient pas été menées plus rapidement alors que rien ne s'y opposait, afin de couper court à la spéculation et de dresser un inventaire rapide de la masse des moyens de paiement qui ferait l'objet du traité. Et il faut redouter que nous soyons contraints un jour de bloquer les transferts avec l'Espagne, au grand dommage de nos bonnes relations. Si nous ne voulons pas que toute solution devienne impossible. Mais au lieu d'agir, nous voyons notre ministre se livrer à quelques-uns de ces déplacements éclairés dont il a le secret mais d'où rien ne peut sortir. Il y a quelques jours, une mission présidée par le sous-secrétaire d'Etat au Commerce revenait au bout de 48 h. bredouille et, dit-on même, en mauvais termes avec leurs partenaires espagnols. Quant à notre ambassadeur, qui est incontestablement le plus casanier qui ait jamais exercé cette profession, il ne peut se libérer de son proconsulat et des délices de son palais de Tetouan, laissant Madrid sans aucune représentation marocaine valable. Quand ce vide sera-t-il comblé ? A moins d'un miracle, ou plus simplement d'un changement de gouvernement, il n'y a vraiment pas de raison pour que les hommes de notre génération puissent un jour se rendre à Tanger ou à Tetouan sans descendre de voiture.

Le gouvernement marocain et la diplomatie marocaine ne doivent avoir qu'un but : unifier le Maroc. Faire de Rabat la seule capitale à la tête d'une administration unique, d'une économie unique, d'une législation unique, d'une armée unique. Le mythe de la particularité tetouanaise nous paraît un mal dont le Maroc ne peut souffrir plus longtemps sans danger.

ZADG.

Le Programme immédiat du P. D. I.

(SUITE DU DISCOURS DE M. HASSAN WAZZANI)

« Mes chers camarades, depuis que le P.D.I. n'est plus au pouvoir, il agit dans l'opposition. C'est un grand honneur pour nous que d'être le premier parti à vivre dans l'opposition dans le Maroc indépendant et cette opposition que nous pratiquons est une opposition honnête, constructive, et dans l'intérêt du Trône et du peuple.

« L'opposition a une mission sacrée qui est celle de s'appuyer à la dictature et d'aider à la création de liberté publique. Nous sommes prêts à collaborer avec les responsables pour tout ce qui est dans l'intérêt public.

« Le rôle de l'opposition dans les pays démocratiques est très important. C'est ainsi qu'en Angleterre, l'opposition est une institution nationale ; de même qu'on parle du gouvernement de Sa Majesté, on parle aussi de l'opposition de Sa Majesté parce que, comme le gouvernement, elle est au service du Roi.

« Notre opposition ne sera pas une opposition destructrice. Nous jugerons les actions des hommes et non les hommes, car nous respectons la personnalité de chacun. Tel est le rôle de l'opposition, rôle utile et vital qui est d'ailleurs dans les traditions islamiques.

« Et maintenant, je termine mon discours en vous disant quels sont les buts principaux de notre lutte de demain :

- « 1) Réaliser notre indépendance complète, ce qui ne peut être fait que si l'Algérie devient aussi indépendante ;
- « 2) Négocier l'évacuation des troupes étrangères qui sont au Maroc et marocanisier l'administration du pays ;

« 3) Faire une unité totale du Maroc en réunissant dans le patrimoine national les régions qui sont encore sous domination étrangère ;

« 4) Instaurer un régime démocratique dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle moderne ;

« 5) Libérer le peuple de la faim, de la peur, de la maladie, de l'ignorance et des superstitions ;

« 6) Exploiter rationnellement le patrimoine national, et le répartir équitablement entre tous les habitants du Maroc ;

« 7) Preter toute notre attention à la campagne, lui donner la priorité dans l'équipement, puisqu'elle représente la majorité écrasante du peuple marocain. Il faut créer dans les campagnes une véritable révolution qui doit toucher tous les domaines : domaines de la production, de l'éducation, de la famille, etc...

« 8) Définir la position du Maroc sur le plan international sur la base d'une politique d'amitié, de paix et d'entraide avec toutes les nations.

« Mes chers compatriotes, je vous présente le programme urgent, mais bientôt se réunira le Congrès national du P.D.I. pour définir un programme précis que nous mettrons en application.

« Votre avenir est entre vos mains, il sera ce que vous déciderez de le faire ; j'ai confiance que le Maroc que vous êtes en train d'édifier, sera un Maroc libre et démocratique ».

Pour la publicité et les abonnements dans « Démocratie »
adressez-vous à

L'AGENCE ICHHAR

42, Avenue des Forces Armées Royales - Tél. 618-36
CASABLANCA

ELEGANCE... ET DISTINCTION



« Delphine », robe de cocktail de Christian Dior, en faille gris fumée avec un gros nœud à une coque, présentée par Joste.

Beaucoup de femmes — je dirais même toutes — rêvent d'acquérir les jolis modèles de chez « Faith » ou « Dior », mais bien peu se demandent si leur personnalité s'accommoderait de ces modèles.

Combien de fois avons-nous revu un modèle admiré lors d'une présentation (alors qu'il était porté par un mannequin) qui avait perdu tout son chic, toute son élégance parce qu'il était porté par une femme « pour qui il n'était pas fait ».

« La robe n'est peut-être pas mal, murmurent celles qui ne l'ont pas vue à la présentation, mais la femme qui la porte lui ôte tout son chic ».

Tout le secret de l'élégance féminine est là... Savoir choisir le modèle qui convient à sa personnalité à son genre, à son physique, à son allure.

Il ne suffit pas de se vêtir d'une robe chère pour être élégante, tant de femmes le sont, et qui ne portent pourtant que des vêtements très bon marché, mais qu'elles ont su choisir avec goût...

Ce sont ces femmes dont chacune de nous dit, avec une pointe de jalousie dans la voix :

— Je ne sais pas comme elle fait, mais un rien l'habille !...

Certes, la question financière entre en ligne de compte (cette question financière tellement difficile à résoudre pour la plupart d'entre nous).

Il est indiscutablement plus facile d'être élégante lorsque l'on peut « dépenser » que lorsque l'on doit calculer, mais n'oublions jamais qu'il est, de par le monde, des centaines de femmes qui savent s'habiller à peu de frais, transformer une petite

robe sans aucun chic en un délicieux modèle, par l'adjonction d'un petit col, d'une ceinture, d'un clip même, que l'on peut trouver dans le commerce, pour quelques dizaines ou quelques centaines de francs, lorsque l'on a du goût...

En effet, les grands magasins mettent à la portée de toutes les bourses des lingeeries, parfums, maquillages, accessoires de toilette, bas, etc... La femme soigneuse, économe, ne gaspillera pas son argent à acheter des inutilités. Chez elle, elle réfléchira longuement à tout ce qui lui est nécessaire, l'inscrira sur un papier et effectuera ainsi les achats indispensables à sa beauté.

L'hygiène corporelle, un brossage des cheveux minutieux matin et soir, une lingerie nette, un chemisier ou une jupe bien repassés, un maquillage discret et soigneusement fait, un parfum léger, des mains aux ongles soignés, donnent à la femme la plus laide une aisance de manières qui n'est pas sans charme.

La femme devra également surveiller sa démarche. Se chausser d'une manière confortable assure une bonne marche. Quelques exercices faits à la maison pendant les moments de loisir lui donneront de l'équilibre. Marcher en abaissant d'abord la pointe du pied et non le talon, donne une démarche souple de danseuse et affine les chevilles ; de plus, cela ne déforme pas le bout de la chaussure et protège les talons.

Une femme soignée, bien équilibrée peut alors prétendre aux robes élégantes dans lesquelles elle ne détonnera plus désormais, si elle suit ces petits conseils faciles à appliquer.

D. LAFAY.

La femme et la danse

Les émules de Terpsichore sont nombreux à notre époque, surtout parmi les femmes qui, dès l'enfance, reçoivent à présent quelques notions de danse, celle-ci faisant partie du programme scolaire.

Autrefois, la jeune fille ou la femme qui pratiquait cet art ou en faisait son métier était un sujet de réprobation. Mais les temps modernes ont aboli ces préjugés.

On s'est aperçu en effet que la fillette acquiert une souplesse de gestes et d'expression, parfois même un sens musical approfondi par l'exercice des danses classiques et modernes.

Jeune fille, elle garde une sûreté d'équilibre, des mouvements gracieux, une aisance de manières, qui lui donneront un grand charme et celui-ci fera oublier bien souvent un manque de beauté. Ses réflexes ne seront jamais en défaut et ses connaissances musicales la feront apprécier des habitués des salons.

La danse donne, de plus, à ses exécutants un buste droit, des hanches minces, qualités que toute femme soucieuse de plaire se doit d'acquérir. Chacune de nous peut être dotée de tous ces charmes, grâce à quelques leçons qui leur donneront également un teint clair et feront perdre quelques kilos sans pour autant déséquilibrer la santé.

La démarche joue un grand rôle dans l'élégance ; la danse donnera cette souplesse de pas qu'on peut admirer chez les danseuses ; elle permet d'éviter aussi ces maux de pieds si pénibles surtout en hiver où ceux-ci se retrouvent brusquement serrés dans des chaussures

rigides et entièrement couvertes, car ils auront acquis cette élasticité qui manque à toute femme qui ne pratique aucun sport.

De plus, l'ambiance joyeuse des cours d'adultes, donnés très souvent le soir, le samedi après-midi, et même le dimanche matin par des professeurs qualifiés, connus de tout Casablanca, aide à vivre et penser « jeune », ce qui contribue ainsi à améliorer le caractère, et rendra à l'élève et à son entourage, la vie plus gaie et plus vivante.

Des muscles se fortifieront et gagneront en souplesse. Tout cela sans la monotonie des exercices du matin faits en chambre et qui finissent par lasser les meilleures volontés.

Il ne faut jamais oublier le grand rôle joué par la démarche dans l'élégance féminine. Le port d'une gaine raidit la silhouette et entrave le mouvement naturel des hanches. Une danseuse n'en a jamais besoin, son corps, modelé par les exercices à la barre, restant ferme et musclé.

La femme élégante doit penser à beaucoup de choses, mais avant tout, elle doit penser à soigner son corps et éviter le superflu grasseyé, car la femme trop grosse ne pourra jamais être élégante.

Que chacune imite donc les gracieuses danseuses et leurs efforts leur permettront de revêtir, à leur tour, les plus jolis modèles que les maisons de couture casablancaises leur préparent pour le printemps qui vient.

D. L.



Nous sommes heureux de saluer le retour au Maroc de NAIMA CHERKI, l'élégante, belle et talentueuse danseuse qui vient de regagner la terre natale après une brillante tournée dans les capitales européennes et en particulier à Paris, où elle eut un grand succès.

REFLEXIONS sur la première session de l'Assemblée Nationale Consultative

Qui ne se souvient des derniers congrès nationaux du parti de l'Istiqlal ? Qui ne se souvient des motions qui y furent votées ?

S'il fallait en croire les orateurs, ce parti avait dans ses dossiers la solution de tous les problèmes économiques. Il avait même un programme d'ensemble capable de faire face aux situations les plus désespérées, mais ce programme n'était applicable que dans le cas où un remaniement ministériel assurerait à l'Istiqlal la majorité dans un nouveau gouvernement, bien sûr... Pourtant, en y réfléchissant, l'Istiqlal n'avait-il pas déjà la majorité dans le premier Ministère Bekkai ? Il nous semble que oui... Enfin, n'insistons pas...

Chacun se rappelle aussi, probablement, qu'à la faveur de l'accident dont furent victimes quatre sur six des ministres P.D.I. (accident qui fut providentiel pour l'Istiqlal), un nouveau Ministère fut constitué. Ce Ministère donnait au grand favori du parti, M. Bouabid pour ne pas le nommer, un ministariat immense, on pourrait presque dire tentaculaire, qui couvrait toutes les activités économiques du pays. N'était-ce pas donner au parti de l'Istiqlal, et à M. Bouabid en particulier, les « possibilités » que réclamaient les congressistes ? Certes, et toutes les conditions requises étant remplies pour que le fameux programme soit mis en œuvre, chacun attendit, anxieusement, afin de voir si les réalisations seraient aussi valables que les programmes théoriques annoncés...

Lors de la première session de l'Assemblée Nationale Consultative, Son Excellence Abderrahim Bouabid reçut l'ordre de Sa Majesté de faire une déclaration devant cette Assemblée, déclaration portant sur le bilan de ses activités. Etant membre de l'Assemblée, nous écoutâmes consciencieusement l'exposé du Ministre, exposé dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il nous déçut profondément...

Entendons-nous bien, afin qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous ne voulons pas dire : il ne saurait être question de reprocher à M. Bouabid en tant que Ministre, de n'avoir pas de programme économique d'ensemble, car nous n'ignorons pas que l'élaboration d'un tel programme requiert un

par MOHAMMED DAUDI

Membre de l'Assemblée Nationale Consultative

temps assez long et l'assistance d'experts autorisés des questions financières et de planification.

Ce que nous reprochons à M. Bouabid, c'est d'avoir fait croire ou laissé croire qu'une politique d'austérité pourrait tirer le Maroc de l'impasse dans laquelle il s'engage chaque jour plus profondément alors que chacun sait que cette politique, aussi parfaitement et méthodiquement appliquée qu'elle puisse l'être, ne nous mènera à rien, ou tout au moins à pas grand chose... Le mal est ailleurs, nul ne l'ignore, il est malheureusement plus profond.

Ce que nous reprochons aussi tout particulièrement à M. Bouabid, c'est d'avoir affirmé, en tant que membre du Comité exécutif du parti de l'Istiqlal, qu'il avait dans sa serviette tous les remèdes aux maux dont nous souffrons, et de s'être présenté, en tant que Ministre (muni de tous les pouvoirs nécessaires), les mains vides, devant l'Assemblée Nationale ! Le Ministre serait-il donc moins « capable » que le membre du Comité Exécutif ou bien incapable de tenir les promesses de l'autre ?

Si nous prenons la peine de nous reporter aux déclarations du Ministre, nous remarquons tout d'abord que les deux points principaux du « programme d'austérité » préconisé par son parti étaient : 1° la diminution du traitement des fonctionnaires, projet qui fut rejeté aussi bien par le P.D.I. que par l'U.M.T. ; 2° la réduction des frais de représentation des Ministres et Directeurs.

Disons que cette seconde mesure est particulièrement spectaculaire. Mais une question se pose : est-elle aussi efficace que spectaculaire ?... En voici la réponse : un calcul a fait ressortir que cette mesure, si parfaitement appliquée qu'elle soit, laisserait dans les caisses de l'Etat Marocain, chaque année, un solde de SEPT MILLIONS ET DEMI DE FRANCS...

Sept millions et demi de francs... Comment ne voulez-vous pas que le Maroc soit sauvé, avec une somme d'une telle importance ?... Une fois de plus, n'insistons pas, car nous risquerions de devenir désagréable, et telle n'est pas notre intention.

Faisons donc abstraction de ce passage de l'exposé du Ministre, et reconnaissons objectivement que le reste de la déclaration ministérielle est un bilan courageux de la situation désastreuse (tant au point de vue économique que financier), dans laquelle se trouve le Maroc, un mois environ après la formation du second Gouvernement Bekkai.

Si nous examinons la déclaration du Ministre quant au fond, il nous est permis de supposer que, mise à part la menace d'ouverture des dossiers secrets (dont le député Laraki a d'ailleurs réclamé l'étude, afin d'éclairer l'opinion publique), ladite déclaration s'adressait, par dessus les têtes des 76 membres de l'Assemblée, au capital étranger et plus particulièrement au capital français.

Afin de rassurer les possibles investisseurs, et de les inciter même à venir au Maroc, il garantissait l'entrée et la sortie des capitaux, sans aucune restriction, l'exportation des bénéfices, il affirmait même qu'ils ne seraient soumis qu'à une fiscalité particulièrement légère, il leur garantissait l'ordre et la paix, et assurait aussi que jamais le franc marocain ne serait détaché du franc français.

Remarquons en passant que ces promesses et garanties diffèrent du programme socialiste officié et dirigiste qui était à l'ordre du jour du dernier Congrès National du parti de l'Istiqlal, programme qui fut, théoriquement tout au moins, défini par celui-ci lors de ses dernières réunions.

Remarquons aussi que le Ministre de l'Economie Nationale Bouabid, en faisant ces promesses, reprenait tout simplement celles que fit précédemment Abdelkader Benjelloun, Ministre des Finances, que les hommes du parti de l'Istiqlal accusèrent d'avoir « chausé les bottes du colonialisme »... Quelles bottes chausse donc notre nouvel argentier ?...

Pays capitaliste sans capitaux, il nous faut certes encourager les capitaux étrangers à venir chez nous, sous la réserve expresse que les investissements souhaités, de quelque pays qu'ils viennent, ne mettent pas en discussion la notion de souveraineté marocaine.

La Vie Littéraire

Driss Chraïbi, assassin de l'espérance

Nous savons, grâce au régime du protectorat, que l'on peut être intellectuel et trahir la cause de son pays, un jeune et composé avec les « vieux », un homme de talent et se conduire comme un abruti. Cela nous le savons, nous qui avons, non sans amertume, constaté le mal que nous ont fait des intellectuels mal affranchis, des jeunes imparfaitement émancipés et des hommes de talent en mal de postes honorifiques (deshonorants). Le Maroc a eu ses petits Pierre Laval, ses Paraz, ses Ferdonnet.

A l'abri des difficultés marocaines, un homme vit à Paris. C'est son droit. De temps à autre, il pense à son pays qu'il maudit : il nous l'a dit dans son *Passé simple*, à son peuple qu'il hait : nous le savons de plus en plus. M. Driss Chraïbi, parisien peu distingué, a résolu ses problèmes intérieurs à sa façon, une façon parmi tant d'autres qui ont le don de nous écœurer.

Non content d'avoir, d'un trait de plume, insulté son père et sa mère, craché sur toutes les traditions nationales, y compris la religion dont il se réclame aujourd'hui, M. Chraïbi s'attaque maintenant au problème marocain. Au nom d'un Islam qu'il a batoué. Au nom d'un intérêt soudain pour une cause qui n'a jamais été la sienne. Et dans un journal « socialiste ». Il s'agit, dame ! de ne pas faire comme Nasser, de ne pas faire le jeu des communistes ! Comme l'anti-nasserisme et l'anti-communisme équivalent à l'anti-nationalisme ! Demandez à Tixier-Vignancourt, à Alphonse Juin...

Passons sur l'hospitalité donnée par « Demain » à des idées arriérées d'un homme qui, il le dit lui-même, ignore tout des idéaux de la S.F.I.O. mais en condamne les méthodes (?). Ces idées, les frères Tharaud ne les auraient pas désavouées.

Driss Chraïbi, qui semble ignorer les tor-

tures infligées dans le passé par le colonialisme à notre peuple, l'exploitation égoïste par les colonialistes de nos richesses, ose écrire dans « Demain » :

« Je ne suis pas colonialiste. Je ne suis même pas anti-colonialiste. Mais je suis persuadé que le colonialisme européen était nécessaire, et salutaire au monde musulman. Les excès mêmes de ce colonialisme, joints aux valeurs sûres de l'Europe ont été les ferments, le levain de la renaissance sociale (en italique dans le texte) à laquelle nous assistons maintenant ».

Ainsi donc, Driss Chraïbi n'est pas anti-colonialiste. L'aveu est de taille. Mais il n'est pas colonialiste, et nous nous en doutions un peu. Driss Chraïbi pense, cependant, être suffisamment « intégré » pour pouvoir, comme un Juin ou un Lacoste (Francis ou Robert), se défendre d'être colonialiste ! Qu'il s'affranchisse donc comme il lui plaît : le peuple marocain a démontré, durant ces dernières années, qu'il sait s'affranchir autrement ! Il a méprisé les défaitistes, les traîtres à leur patrie à qui l'ex-Résidence et ses journaux ouvraient larges leurs portes et colonnes. Notre peuple comprend, sans avoir lu Hugo, que « ce n'est pas un besoin de nouveauté qui tourmente les esprits, c'est un besoin de vérité... » C'est un besoin de vérité qui l'a poussé à se libérer. Pendant que les braves de chez nous risquaient pathétiquement — mais avec quel courage et quelle foi ! — leur vie, à chaque instant, le « pas-colonialiste — même pas — anticolonialiste » dialoguait confusément et pompeusement et livrait à un hebdomadaire des méditations abusivement présentées comme exprimant l'état d'âme de notre jeunesse. A ce moment, la police agissait sous l'emprise d'un racisme abject contre les patriotes et Driss Chraïbi ne trouvait rien d'autre à dire que le pré-

tendre que le problème n'était pas politique. Des hommes et des femmes, par milliers, ont opposé à Chraïbi, à ses idées malsaines et vénéneuses leur inébranlable conviction.

Ceux de Derb Jdid, des Carrières Centrales ou du Guéiz comprenaient cela et le comprennent encore. Avec ou sans culture, les honnêtes gens ont une âme. Quant à lui, Driss Chraïbi, il l'a vendue, son âme, à je ne sais quel diable mi-singe, mi-autruche.

L'auteur des « Boucs », ce Judas de la pensée marocaine, n'éprouve jamais le besoin de parler des valeurs de son peuple. Dénigreur passionné, il préfère s'accrocher aux valeurs des autres qui, pourtant, ne sont valables pour nous que dans la mesure où nous respectons et aimons les nôtres. On ne peut trouver qu'« en chacun de nous il y a un Hongrois qui sommeille » et se désintéresser de la lutte et des espoirs de son peuple.

M. Driss Chraïbi n'est pas un authentique penseur. C'est un bâtard de la pensée. Etre insensible au magnifique pas en avant du Maroc en lutte, pousser l'aberration jusqu'à devenir l'avocat d'un néo-colonialisme (dépourvu de son vrai nom), voilà qui est scandaleux pour un écrivain marocain, avilissant.

Allal Ben Abdallah, peintre en bâtiment, a répondu d'avance à l'écrivain. Quand on ne peut, comme Allal Ben Abdallah, braver la mort pour obtenir celle de Ben Arafat, quand on ne peut même pas s'incliner devant un Rachidi qui croyait plus à notre liberté qu'à la valeur des tanks et des forces matérielles colonialistes on a au moins la pudeur de se taire, pudeur que n'a pas encore Driss Chraïbi, ce Monteverdi de la plume, cet assassin de l'espérance.

A. H.

ALGERIE: SUR LA VOIE DE LA LIBERATION

L'impérialisme a la mémoire courte !

Le 14 novembre 1955, M. BROUSTRA, au nom de la France, déclare que « la question algérienne échappe à la compétence des Nations Unies ». C'était le jour où, paradoxalement, la France acceptait que l'on inscrive, à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, l'affaire algérienne.

Peut-être, comme le soutient Jacques FAUVET, dans « Le Monde », la France entend-elle « échapper à cette contradiction apparente en se présentant au débat non comme défendeur, mais comme accusateur » (1).

C'est donc en « accusateur » que M. Pineau se rend à l'O.N.U., pour dénoncer « l'aide étrangère à la rébellion » et, sans doute, vanter l'action « pacificatrice » de son pays.

Le complot — et cuisant — échec de l'expédition franco-britannique en Egypte n'a pas suffi à éclairer le gouvernement Guy Mollet sur les sentiments de l'immense majorité de l'O.N.U. qui sait, grâce à l'inlassable et efficace action du F.L.N., ce que signifie aujourd'hui « pacification » et ce que signifiaient désormais « élections libres »...

Guy Mollet a fait une déclaration sur l'Algérie pour confirmer la thèse de l'incompétence et annoncer des élections...

Personne, en Algérie comme en France, n'attendait quelque chose de ce discours, les intentions de ce curieux gouvernement à direction socialiste s'étant précisées.

Mais que penser de ces déclarations dont l'incohérence est frappante ? La France accusatrice ! Au moment même où des bandes militaires attaquent indistinctement des musulmans innocents, sacageant leurs boutiques, brûlant leurs véhicules, pillant leurs maisons.

Après la honte du 22 octobre où l'avion marocain transportant les cinq chefs du F.L.N. était intercepté, après les odieux massacres des 29 et 30 décembre à Alger, voilà que des parachutistes s'acharnent sur les quartiers arabes. Et, dans cette atmosphère de haine résolument belliciste, Mollet

annonce au peuple algérien des... élections. Or, les représentants valables du peuple d'Algérie ont déjà nettement posé leurs conditions pour un retour à une vie normale. Il faut d'abord reconnaître l'indépendance de l'Algérie. Tout « cessez le feu », toute « réforme » en dehors de cet impératif seront vains. La sauvage répression colonialiste, dirigée par Mollet et Lacoste, ne fait qu'accélérer la marche de l'Algérie vers sa libération.

Les colonialistes français, dont les aberrations criminelles ne se comptent plus, essaient désespérément d'empêcher le peuple algérien d'atteindre les objectifs de la lutte libératrice qu'il a entreprise, par les armes, depuis le 1er novembre 1954. Ils pensaient déjà, en décidant leur agression contre l'Egypte, imposer un impossible recat des peuples et une impensable victoire militaire sur eux ; ce fut un calcul aussi stupide que celui des responsables de la catastrophe de Dien-Bien-Phu...

On a noté, depuis l'arrestation de Ben Bella et de ses compagnons, non pas comme le pensaient naïvement les dirigeants français, un ralentissement de l'action des « rebelles », mais une poussée irrésistible, un regain d'activité et un nombre sans cesse croissant d'attentats dont le plus spectaculaire a été l'exécution, en plein jour et en plein centre d'Alger, du porte-parole des ultracolonialistes, Froger.

Les représailles dont ont été victimes des musulmans algériens, par centaines où l'on a compté des femmes, des vieillards et des enfants, ont causé l'indignation du peuple algérien tout entier.

Les grèves générales ont eu un immense succès.

Unis autour de l'Armée de Libération Nationale, nos frères algériens sonnent le glas de l'impérialisme français en Algérie. Partout, le même élan, la même volonté de lutte, la même colère contre les pillards et les assassins !

Pineau voudrait accuser l'incapable de défendre une politique folle, il voudrait, en évoquant la

fameuse aide étrangère, faire oublier aux représentants des nations l'horreur d'une guerre qu'il n'ose appeler par son nom. Il ne pourra convaincre que ses complices de sa « bonne foi ». Déjà, on exclut d'un arbitrage international pour les « élections » les pays communistes et les pays afro-asiatiques !

Il y a à peine deux ans, les Français refusant la compétence de l'O.N.U. dans les affaires marocaine et tunisienne...

Décidément, l'impérialisme n'apprend rien. Il a la mémoire courte. Ceux qui, hier, devant leur peuple et devant l'Histoire, ont fait subir à leur pays, en Indochine, la plus amère des défaites, continuent leur sale besogne, cette fois avec le soutien actif et officiel d'un gouvernement socialiste. Guy Mollet, Pineau et Robert Lacoste osent « accuser » après avoir ignominieusement trahi la motion de Lille de leur parti votée en juillet dernier, après avoir arrêté des hommes avec lesquels ils discutaient.

Dans son numéro du 31 décembre dernier, l'hebdomadaire tunisien « L'Action » révèle l'existence de négociations franco-algériennes rompues par ceux-là mêmes qui les avaient entamées ! Au cours de l'année dernière, le gouvernement de Paris « a organisé », écrit notre confrère, en fait, QUATRE rencontres entre ses propres représentants et les délégués du F.L.N. ». Au Caire le 12 avril ; à Belgrade le 11 juin ; à Rome, le 2 septembre et encore à Belgrade le 22 septembre. Un mois après cette dernière réunion, ce fut le « coup de l'avion ».

C'est avec un manque de loyauté total que le gouvernement français a agi. Il a ainsi enlevé leurs dernières illusions aux Algériens. Et, maintenant plus que jamais, l'Algérie entend recouvrer son indépendance, juste récompense pour sa lutte ôpre et courageuse, mais aussi juste revanche contre les assassins colonialistes, les bandes fascistes, les auteurs de complots qui devront céder à la loi du destin, renoncer à leurs prétentions et comprendre que rien n'empêchera plus le peuple algérien de les vaincre et de construire, sans eux, un pays heureux et prospère.

A. H.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à M. A. Sbihi

AMERIQUE D'ABORD ?

Le choix

Un article de M. Sbihi publié en « Tribune libre » dans le premier numéro de « Démocratie », abordé avec une simplicité presque candide le problème de notre choix dans le domaine international.

Un message...

On ressent un certain malaise à lire le titre de cet article (« Occident ou Orient ? Maroc d'abord ! »), copie fidèle du trop célèbre « France d'abord ! » et qui n'est pas sans rappeler la « Doctrine Kipling » : « Mon pays d'abord, qu'il ait raison ou tort ».

...vite dissipé

Ce malaise est cependant vite dissipé lorsqu'on aborde l'article lui-même. On se demande en effet si M. Sbihi ne voulait pas plutôt écrire : « Amérique d'abord ! ».

C'est son point de vue. Nous devons le féliciter pour sa franchise et admirer la fermeté de ses convictions. Mais une cause aussi délicate ne méritait-elle pas un avocat plus précis ? Le seul « argument » avancé par M. Sbihi, dont la probité n'est évidemment pas mise en cause ici, est le prétendu choix de M. Bourguiba.

Une politique commune

Si les affinités géographiques et leurs intérêts communs imposent effectivement au Ma-

roc et à la Tunisie la définition d'une politique commune, le Maroc n'a pas à suivre aveuglément n'importe quelle voie tracée par le gouvernement tunisien actuel. Sans émettre ici aucun « jugement vérifiable » sur les intentions supposées de M. Bourguiba, nous pouvons toujours remarquer qu'une politique commune implique une consultation préalable. Le Maroc et la Tunisie doivent, si leurs dirigeants actuels ont conscience de la nécessité d'une politique commune, ne jamais prendre de décision qui ne soit au préalable discutée en commun, conformément aux intérêts supérieurs des deux peuples.

Malgré l'importance stratégique et politique de notre pays, nous n'avons aucun droit d'inciter la Tunisie à suivre une politique que nous aurions décidée unilatéralement. De même, nous n'avons pas à suivre une politique que la Tunisie aurait choisie sans nous consulter.

Le problème du choix

Cette « démonstration » est évidente. Elle était tout de même nécessaire. Elle pense que ni M. Sbihi, ni les lecteurs de « Démocratie », ne me reprocheront de ne pas aborder ici le grand problème de notre choix en matière de politique internationale.

Le Maroc, en prenant place parmi les Nations Unies, s'est engagé à « encourager tou-

tes les initiatives qui ont pour but de consolider la paix internationale, la coopération mondiale et la co-existence pacifique entre les Etats » (cf l'éditorial du premier numéro de « Démocratie »).

Cela n'est-il pas en contradiction manifeste avec une adhésion quelconque à tel ou tel bloc ?

Notre situation de pays sous-développé et notre position stratégique privilégiée doivent nous inciter, en tout état de cause, à rechercher une prospérité économique réelle et conforme aux intérêts de la paix dans le monde et éviter tout choix qui pourrait encourager une agression quelconque ou aggraver la tension internationale.

M. SKALLI.

« Démocratie » se félicite de mettre une « Tribune Libre » à la disposition de ses lecteurs, quelle que soit leur opinion.

Par cette initiative, notre journal veut encourager une confrontation entre les différents courants d'opinions qui traversent le pays.

Les thèses exposées dans cette tribune libre peuvent ne pas correspondre à la ligne politique de « Démocratie » ; elles engagent leurs auteurs.

« Démocratie ».

L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS MAROCAINS

EST CONSTITUÉE

La nouvelle de la réunion, le 27 décembre dernier, du Congrès Constitutif de l'Union Nationale des Etudiants Marocains a réjoui profondément non seulement tous les étudiants, mais aussi tous les anciens étudiants marocains qui, tout au long de leurs années d'études, avaient caressé ce rêve et avaient aussi ardemment œuvré pour sa réalisation. L'idée, en effet, est ancienne ; elle est née le jour où les premiers étudiants marocains, en France, ont senti la nécessité de se grouper. Quand on sait que ces hommes ont noms Mohammed Hassan Ouazzani, Abdelkader Benjelloun, on peut dire que l'idée est née avec le mouvement national marocain. Dès lors, comment s'expliquer que le syndicat des étudiants, puisque c'est de cela qu'il s'agit, soit à peu près le dernier à se former ? Cette question ne trouve de réponse que dans la longue histoire de la lutte des étudiants marocains pour l'unité. Déjà, plus de 10 ans ont passé depuis qu'à l'échelon local à Paris, se créait l'Union des Etudiants Marocains à laquelle d'autres organisations, obnubilées par la puissance partisane, refusaient de participer, divisant les rangs de notre jeunesse étudiante et réduisant ainsi sensiblement l'efficacité de son action.

Depuis, notre pays et à sa tête notre jeunesse, ont traversé une période de lutte politique grave qui a resserré les rangs de la jeunesse estudiantine, l'a forcée à agir en union.



Au cours de la réception donnée par la jeunesse démocratique à Salt, en l'honneur des étudiants congressistes, M. Abdelkrim Boujibar répond au mot de bienvenue de Maître Thami Ouazzani.

Ce sont les événements qui ont forcé les plus réticents d'entre les étudiants à la cohésion, l'Union est née d'elle-même dans le feu de l'action et depuis, sa réalisation officielle

n'était plus qu'une formalité.

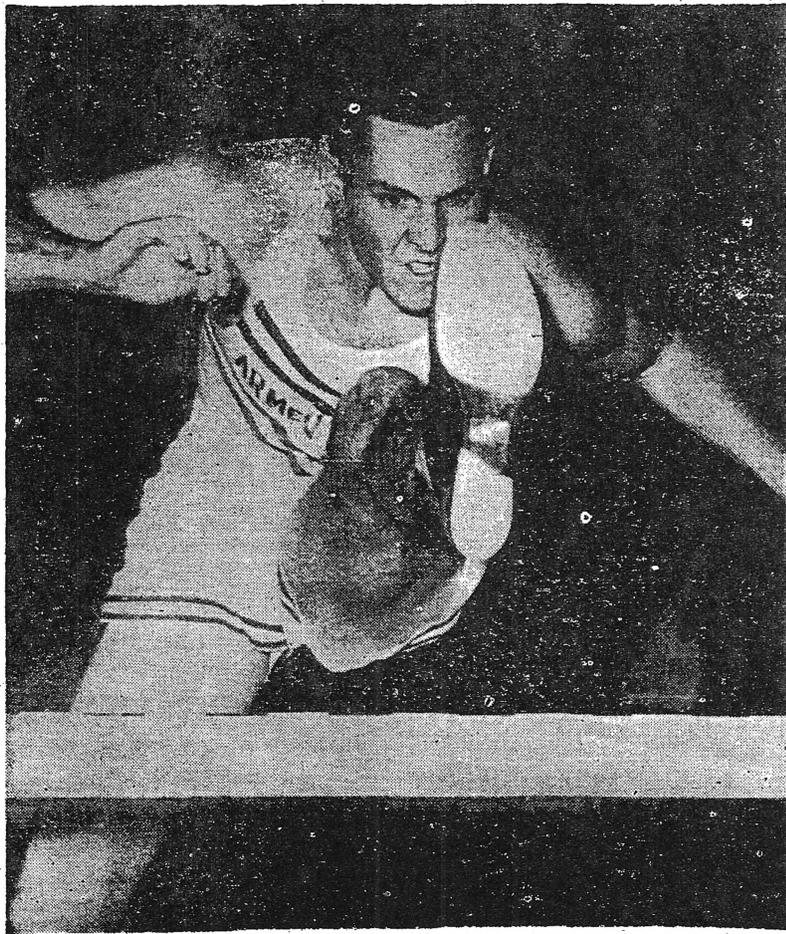
Le Congrès Constitutif du 26 décembre n'aura pas démenti l'évolution historique du mouvement estudiantin marocain, il aura été avant tout le Congrès de l'Unité. Et c'est fortis de cette unité, que les congressistes ont, dans leurs motions, tracé un programme politique et revendicatif correspondant aux vœux de la Nation. Par leur unité, les étudiants ont repris leur place dans notre société : celle d'une élite intellectuelle consciente de ses responsabilités envers le peuple, jalouse de l'indépendance nationale, éprise de démocratie et de justice sociale, à l'avant-garde de la Nation sur la route du progrès social.

Ce qui a le plus frappé les observateurs au Congrès des Etudiants, c'est la conscience nette de leur responsabilité envers le pays dont ont fait montre les congressistes, c'est aussi l'acharnement dans le travail comme dans la défense de leurs idées.

D'ailleurs, il suffit de parcourir les motions votées pour s'en convaincre : entière solidarité avec les étudiants algériens en lutte pour leur indépendance, adhésion à l'Union Internationale des Etudiants (qui réunit entre autres tous les étudiants des pays membres de la Conférence de Bandoung), ébauche d'une Union Nord-Africaine des Etudiants, retrait de toutes les troupes étrangères, retour au Maroc des enclaves et presides encore entre les mains des Espagnols. Ceci pour les relations internationales ; quant à la motion des revendications, elle n'a négligé aucun aspect de la vie de nos étudiants, réclamant principalement l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, la fondation d'une Université marocaine moderne, l'unification de l'enseignement, l'uniformisation de la bourse, prévoyant le présalaire, et se penchant particulièrement sur le sort épouvantable des étudiants de la Karaouiyine, et des autres universités islamiques telles que celles de Ben Youssef à Marrakech et celles de Meknès et Tetouan.

L'U.N.E.M. est partie d'un bon pied, tant par l'union qui se manifeste dans ses rangs que par le sérieux de ses revendications, les délibérations de son Congrès constitutif ont eu, au sein des populations, un grand écho. Il reste à déplorer que le souci de représenter toutes les tendances qui a présidé à la désignation des congressistes n'ait pas également prévalu pour l'élection du Comité exécutif de l'Union : c'eût été souhaitable pour sa première année d'existence. Puissent les étudiants demeurer conscients de la valeur de leur solidarité et souhaitons à l'U.N.E.M. longue vie et plein succès dans sa politique démocratique et progressiste.

Abou ISMAIL.



Le recordman du monde au 110 mètres haies, Jack C. Davis, détenteur de deux médailles d'argent gagnées aux Jeux Olympiques d'Helsinki et de Melbourne, sera au Maroc le 21 janvier où il participera, à l'occasion, à des rencontres avec les jeunes athlètes marocains.